

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N° 14

Juillet 2017

La Riviera du Levant : une attractivité régulée par les flux



Signes conventionnels utilisés

.. Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant-propos

Située sur la partie sud de la Grande-Terre, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant s'étale le long du littoral et intègre l'île de La Désirade. Bornée au nord par des bornes et des vallées et au sud par la mer, le contour de la communauté est délimité par son environnement naturel. Tout comme les autres Établissements Public de Coopération Intercommunale de la Guadeloupe, des éléments identitaires propres la caractérisent. En son sein, de forts contrastes spatiaux coexistent, mettant en exergue la diversité de son environnement allant au-delà de sa façade littorale dont la vision relève de l'imaginaire des îles tropicales. Peuplée de 67 900 habitants, La Riviera du Levant est un territoire dense mais touchée récemment par un déficit migratoire. Pour autant la communauté connaît des flux migratoires importants dont les origines sont à la fois d'ordre économique et résidentiel, signes d'un environnement de qualité. Les mobilités pendulaires avec les autres EPCI s'avèrent importantes et se posent comme une limite aux externalités de connaissance, le haut niveau de qualification des résidents ne bénéficiant pas premièrement aux emplois locaux.

Cette augmentation des déplacements génère des flux quotidiens plus importants, concourant à des délais de transport plus long et restreignant l'activité économique. Toutefois ces migrations permettent de renforcer, même de manière imparfaite, le niveau de connaissance des résidents du territoire ; ce capital humain constituant aussi un vivier important d'emplois pour les établissements et entreprises du territoire.

Son positionnement géographique, à proximité de la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, lui permet notamment de bénéficier des présences de l'aéroport international, du Grand Port maritime ou du Mémorial ACTe. Ces externalités ne font que renforcer l'attractivité de ce territoire qui a su valoriser ses aménités en développant une économie orientée autour du tourisme. Ces avantages concurrentiels lui ont permis de promouvoir une identité touristique et d'insuffler une dynamique ne se limitant pas seulement à la Guadeloupe. Secteur prédominant, spécifique et concentré, le tourisme constitue un vecteur important de la croissance de l'emploi ; pour autant, en raison de la nature même de ses activités saisonnières de services à la personne, l'emploi y demeure plus précaire.

Cette attractivité sur un territoire exigu a eu pour conséquence de générer des pressions sur le marché immobilier. La confrontation, sur un marché libre d'une offre restreinte, d'établissements privés à but lucratif et d'un secteur public à vocation sociale, voit le développement économique prendre le pas sur une politique d'accès au logement, et ce de manière croissante avec la proximité du littoral. A contrario, les résidences secondaires, caractéristique des communes attractives du littoral, augmentent sur le territoire.

Sa concentration d'entreprises, notamment individuelles, et son attractivité touristique rendent la gestion des différents flux (personnes, trafic routier, déchets, eau, etc.) difficiles. Les infrastructures, équipements et services doivent être en mesure de garantir des niveaux de performance suffisants tout au long de l'année afin de conserver son image et sa compétitivité sur un marché du tourisme de plus en plus important, concurrentiel et segmenté. Des offres différenciées, orientées autour d'une valorisation spatiale des aménités, peuvent permettre d'induire des déplacements plus courts et repartis de façon plus homogène, tout en créant des emplois de proximité et des interactions entre elles. Afin de préserver son attractivité, la difficulté sera de conjuguer à la fois la préservation du territoire et l'aménagement des zones non urbaines comme alternatives au développement économique.

Le directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane

Yves Calderini

Sommaire

Le solde naturel maintient la croissance démographique **4**

La dynamique démographique s'atténue
Retournement du solde migratoire
Une attractivité cependant préservée
Vieillessement de la population accentué par les migrations de jeunes
Un niveau de formation élevé des résidents

Une zone d'attractivité davantage résidentielle que productive **9**

Un taux de chômage contenu
Des emplois situés hors de la collectivité
Une surreprésentation des catégories professionnelles les plus élevées
Un quart des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation

Un territoire à vocation touristique **12**

L'hébergement touristique : spécificité du territoire
Quelques très grands employeurs et une kyrielle de très petites structures
Un entrepreneuriat dynamique
Surreprésentation des fonctions de services de proximité

Un emploi salarié moins fréquent et plus précaire
2008-2013 : dynamisme de l'emploi dans les secteurs les moins
spécifiques à la collectivité
1999-2006 : un dynamisme de l'emploi freiné par l'hébergement et
la restauration

Une fragilité sociale moins prégnante **17**

Un ménage sur quatre est un couple avec enfants
Une précarité moins marquée
Un parc de logements sociaux réduit
Un essor des résidences secondaires

Définitions **22**

Sources / Méthodes / Pour en savoir plus **23**

Le solde naturel maintient la croissance démographique

La population de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant continue de croître mais à un rythme moins intense que durant les années 80 et 90, où elle était impulsée par un solde naturel et un solde migratoire positifs. Attractif pour les résidents des autres communes de la Guadeloupe et de l'extérieur de l'île, le territoire fait cependant face à un retournement de son solde migratoire. L'importance de ces mouvements migratoires ne cesse d'influencer la structure de la population résidente. Celle-ci apparaît notamment avec un niveau de formation plus élevé par rapport au reste de l'archipel.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

La dynamique démographique s'atténue

Au 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) compte 67 900 habitants (17 % de la population guadeloupéenne) (*définitions*) répartis sur une superficie de 208 km², soit 13 % du territoire. Avec une densité de 327 hab./km², elle est le deuxième Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) guadeloupéen le plus dense derrière la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) (799 hab./km²). La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant regroupe quatre communes : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade. Les trois premières communes se suivent le long du littoral sud de la Grande-Terre tandis que l'île de La Désirade se situe à une dizaine de km à l'est de Saint-François.

La CARL rassemblait 12 % de la population de la région dans les années 80. Depuis, cette part ne cesse de progresser. En trente ans, la communauté a ainsi gagné 30 000 résidents. Mais cette croissance démographique s'estompé progressivement. Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population de la CARL (+ 2,3 % par an) (*figure 1*) a été soutenue par un solde migratoire excédentaire. Cette croissance a été plus prononcée à la fois par rapport au reste de la Guadeloupe (+ 0,8 %) et à celle de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (*territoire de comparaison et méthodologie*) (CAESM) (+ 1,5 %). Sur une période plus récente, le rythme de croissance de la population s'est fortement ralenti (+ 0,5 % par an entre 2008 et 2013). Pourtant, il reste positif, et ce contrairement au reste de la Guadeloupe et à la CAESM (respectivement - 0,1 %).

Au niveau de la Guadeloupe, la collectivité semble jouir d'une attractivité importante. À l'échelon communal, les trajectoires démographiques diffèrent. Ainsi, la population gosiérienne a fortement crû entre 1982 et 1999 (+ 3,0 % par an), puis a rapidement décélérée entre 1999 et 2008 (+ 0,7 % par an) pour finalement se stabiliser sur les cinq dernières années. À l'inverse, les croissances des communes de Sainte-Anne et Saint-François ont été légèrement plus faibles entre 1982 et 1999 (respectivement + 2,3 % et + 2,5 % par an) mais se sont maintenues. Sur les cinq dernières années, la population de Sainte-Anne continue de progresser annuellement de 1,0 % et celle de Saint-François de 0,9 %. En définitive, la population de Saint-François a doublé par rapport à 1990. L'évolution des différentes trajectoires démographiques de ces trois communes suggère une périurbanisation progressive et continue d'est en ouest.

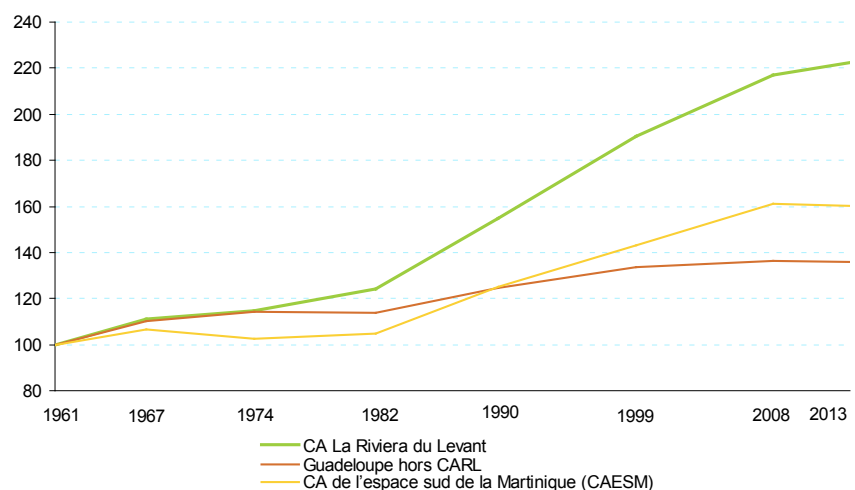
Elle émane de la commune du Gosier, dont la localisation demeure plus centrale, en direction des autres communes. La proximité avec la principale zone d'emploi de la Guadeloupe, des services structurants (hôpital, aéroport, etc.) ainsi que les aménités du territoire sont autant d'éléments qui ont renforcé son attractivité.

La population de La Désirade s'élève à 1 510 habitants en 2013 et tend à diminuer depuis le début des années 2000. Elle se maintenait autour de 1 600 résidents durant les années 80 et 90. L'installation de nouveaux résidents ralentit tandis que les décès progressent. Cette diminution peut être en lien avec sa double insularité et le vieillissement de la population.

Retournement du solde migratoire

La Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant a connu une forte aug-

1 La population de la CARL continue de croître sur la période la plus récente
Évolution de la population depuis 1961 (en indice Base 100 en 1961)



Lecture : entre 1961 et 1967, la population de la CARL a progressé de 11 %.
Source : Insee, recensements de la population.

mentation de population durant les décennies 80 et 90. Elle s'explique par la conjugaison d'un solde migratoire nettement positif additionné à un solde naturel excédentaire (figure 2). Ainsi, entre 1990 et 1999, la population de la communauté d'agglomération a crû de 10 800 personnes réparties entre un excédent naturel de 5 800 habitants et un solde migratoire positif de 5 000 personnes.

Entre 1999 et 2008, le solde migratoire s'est réduit. Tout en restant attractive, la communauté a connu de nombreux départs, entraînant un ralentissement de l'accroissement démographique. Sur les cinq dernières années, ce phénomène s'est accéléré. Les départs sont désormais devenus plus nombreux que les arrivées. Seul l'accroissement naturel concourt à la progression de la population de la communauté. Néanmoins, ce solde naturel tend aussi également à se réduire. Le nombre de naissances diminue et dans le même temps celui des décès progresse.

Les évolutions démographiques sont néanmoins contrastées au sein des communes de la Riviera du Levant. Sur la commune du Gosier, un solde migratoire négatif est à l'origine du ralentissement de l'accroissement de la population. Celui-ci est devenu négatif entre 1999 et 2008 et s'accroît entre 2008 et 2013 (figure 3). Sur cette dernière période, le déficit migratoire annule totalement l'accroissement naturel de la commune. À l'inverse, sur les communes de Sainte-Anne et de Saint-François, le solde migratoire demeure toujours positif bien qu'il s'atténue rapidement.

Cet essoufflement démographique semble marquer une limite à l'attractivité du territoire, qui peut être liée aux difficultés d'accessibilité. Son environnement naturel est contraint au nord par les mornes et au sud par le littoral. La valorisation des aménités a renforcé l'urbanisation décroissante du littoral vers les terres. Le réseau routier apparaît congestionné face à ces évolutions. La structure de son économie peut aussi induire un marché immobilier locatif à vocation touristique importante, ce qui peut générer des tensions sur le marché locatif. Aussi, l'augmentation des temps de trajets conjuguée à une offre restreinte, voire son éloignement des nouvelles zones d'activités (le développement des emplois sur Baie-Mahault au détriment de ceux sur Pointe-à-Pitre) peuvent apparaître comme des freins. De plus, les différentes pressions auxquelles est soumise la commune du Gosier ont pu induire un développement des autres communes périphériques de Pointe-

à-Pitre, pouvant corroborer cette évolution migratoire.

Une attractivité cependant préservée

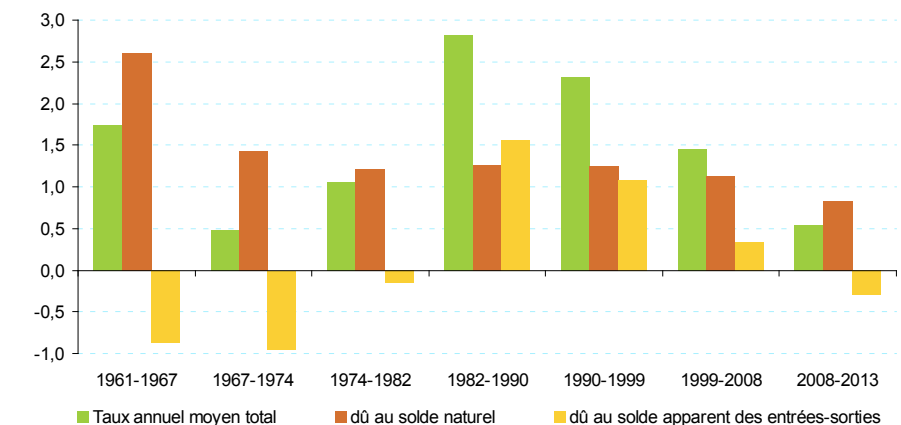
Entre 2012 et 2013, le solde migratoire (définitions) annuel de la CARL est déficitaire d'environ 300 personnes. Toutefois, ce solde couvre des mouvements plus importants. La communauté d'agglomération a accueilli 3 000 nouveaux arrivants. Ils émanent pour moitié des autres collectivités de la Guadeloupe et pour l'autre moitié d'un autre territoire français. Dans ce dernier cas, ils représentent 27 % des arrivées en Guadeloupe, devant la Communauté d'Ag-

glomération de Cap Excellence (25 %).

Les nouveaux arrivants représentent 4,7 % de la population de la collectivité âgée d'au moins un an en 2013. Cette part est nettement plus élevée que celle du reste de la Guadeloupe (1,9 %) et proche de celle de la CAESM (3,1 %). Cette caractéristique témoigne de l'attractivité qu'exerce la collectivité tant parmi les résidents guadeloupéens, que parmi les nouveaux arrivants de l'extérieur de la Guadeloupe. De plus, cet attrait est confirmé par la progression dans la CARL de la part des personnes nées hors de Guadeloupe, de 22 % en 1999 à 27 % en 2013 (contre 14 % à 17 % dans le reste de Guadeloupe). Ceux-ci se retrouvent princi-

2 L'excédent naturel compense un solde migratoire devenu déficitaire entre 2008 et 2013

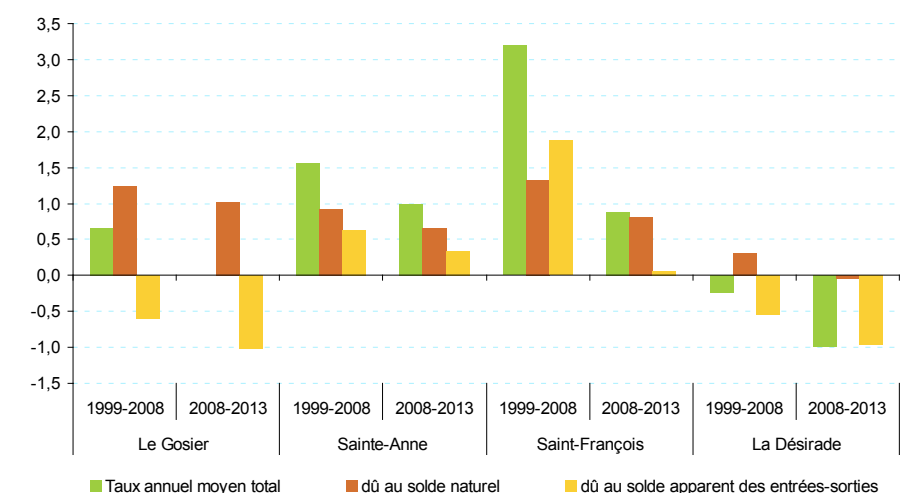
Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de la CARL (en % et en point de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la population de la CARL a augmenté de + 0,5 % par an. Le solde naturel a contribué positivement (+ 0,8 point), tandis que le solde apparent des entrées-sorties a contribué négativement (- 0,3 point).
Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales), État civil.

3 La diminution du solde naturel et une attractivité résidentielle moindre impactent l'ensemble des communes

Évolution et décomposition des taux d'accroissement annuel de la population des communes de la CARL (en % et en point de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la population de la commune du Gosier est restée stable. Le solde naturel a contribué positivement (+ 1 point) mais a été annulé par un solde apparent des entrées-sorties négatif (- 1 point).
Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales), État civil.

palement sur la commune du Gosier (43 % de l'ensemble des résidents de la CARL nés hors de Guadeloupe en 2013). En revanche, en termes d'évolution, leur augmentation a été plus élevée à Saint-François et à Sainte-Anne (respectivement la part des personnes nées hors de Guadeloupe dans ces communes a progressé de six points, contre trois points pour Le Gosier).

Sur le territoire de la CARL, c'est la commune du Gosier qui accueille le plus de nouveaux arrivants. Le Gosier capte ainsi 47 % des nouveaux arrivants grâce, en particulier, aux entrants des autres EPCI guadeloupéens. Ainsi, 55 % des flux issus des autres EPCI de Guadeloupe se concentrent vers Le Gosier. Les personnes en provenance de France hexagonale se répartissent sur Sainte-Anne (39 %), mais aussi sur Le Gosier (37 %).

Finalement, Le Gosier demeure la commune la plus attractive de la collectivité quelle que soit l'origine des nouveaux arrivants. Son positionnement géographique, de par sa proximité immédiate avec la CACE, ainsi que son offre de services plus importante, peuvent apparaître comme des avantages concurrentiels sur les deux autres communes du littoral.

La CARL accueille majoritairement des ménages (*définitions*) constitués d'une seule personne (44 % des ménages arrivants) et des couples avec enfants (22 %). En lien avec cette structure des ménages, on retrouve de nombreux jeunes (quel que soit le lieu de résidence antérieure). En effet, 22 % des nouveaux arrivants ont moins de 13 ans et 30 % sont âgés de 22 à 33 ans (*figure 4*).

Le niveau de formation caractérise les nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus. Il s'avère plus élevé. Ainsi, près de 40 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures alors que cette part reste de 20 % pour l'ensemble de la population de la communauté. Cette spécificité se retrouve au niveau des postes d'emploi. En effet, un quart occupe des postes de professions intermédiaires et 13 % de cadres. Ces installations semblent s'inscrire dans le cadre de migrations professionnelles. Elles influent sur la composition des ménages et la répartition spatiale des catégories socio-professionnelles sur le territoire guadeloupéen.

La proximité immédiate de l'Université des Antilles sur le campus de Fouillole, située à Pointe-à-Pitre, ou la présence du lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme, au Gosier, doivent aussi influencer sur le profil des arrivants. Si bien que le nombre d'arrivants

étudiants ou élèves âgés de 15 ans ou plus est équivalent à celui des retraités.

En définitive, les départs de la CARL sont désormais plus nombreux que les arrivées. Ils s'élèvent à un peu plus de 3 300 personnes. Les migrations hors de Guadeloupe sont légèrement plus importantes (52 %) que celles vers les autres communes guadeloupéennes. Dans l'archipel, ces derniers se rendent principalement sur les communes voisines des Abymes (22 %) et du Moule (16 %). Cette dernière bénéficie entre autres d'un dynamisme lié à son industrie agro-alimentaire. Les autres départs se font à destination de communes plus éloignées non limitrophes de l'EPCI, vers les communes de Petit-Bourg (14 %) et Baie-Mahault (13 %). Ces migrations vers ces deux communes peuvent être liées à un rapprochement de la zone industrielle de Jarry dont le développement se poursuit et concentre une part élevée des emplois de l'archipel. Les principales destinations vers la France hexagonale sont l'Île-de-France (31 %) et l'Occitanie (19 %). Les personnes âgées de 16 à 30 ans forment un tiers des départs de la CARL. À eux seuls, les jeunes de 16 à 24 ans constituent 21 % des départs et se rendent majoritairement en France hexagonale (62 %) probablement dans le cadre de la poursuite de leurs études ou de la recherche d'un emploi. Ainsi, près d'un quart des sortants de la CARL âgés de 15 ans et plus poursuit une scolarité.

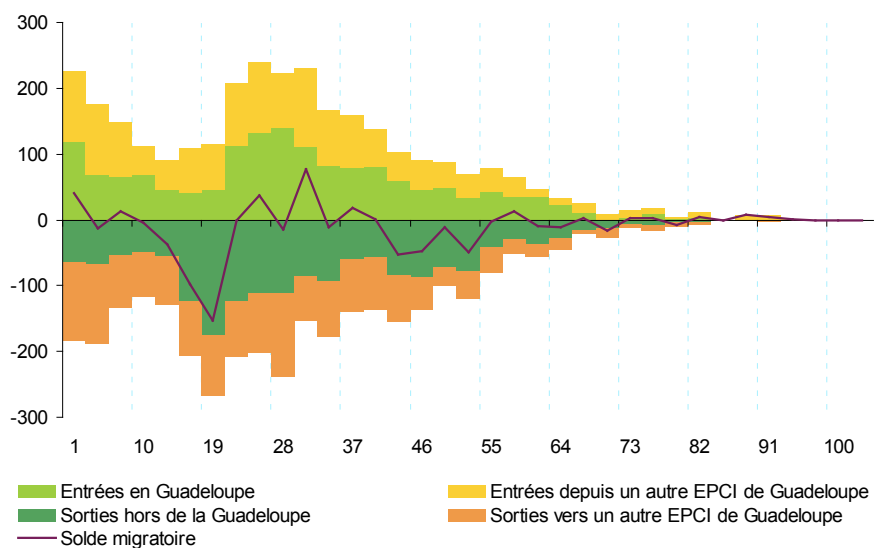
Comme pour les arrivées, c'est la commune du Gosier qui concentre la plus grande part des flux sortants (55 %). Il en résulte, sur un an, un solde de migrations résidentielles déficitaire de 430 personnes pour cette commune, engendré principalement par des départs vers la France hexagonale plus élevés que les arrivées. Les départs sur la Guadeloupe se font principalement vers les communes de Petit-Bourg et Les Abymes. À l'inverse, Sainte-Anne bénéficie d'un excédent migratoire (+ 200 personnes), porté par un solde excédentaire avec l'hexagone.

Par catégorie socioprofessionnelle, le solde migratoire de la CARL est principalement déficitaire pour les étudiants, stable pour les retraités et excédentaire pour ceux exerçant une profession intermédiaire ou de cadre. En particulier, si les arrivées et les départs pour les moins de 40 ans se partagent équitablement entre les autres communes de Guadeloupe et l'extérieur de l'île, pour les 40 ans et plus, les flux deviennent déséquilibrés et concernent davantage des départs et des arrivées avec l'extérieur de la Guadeloupe. Finalement, 60 % du déficit migratoire de la CARL se fait avec la France hexagonale.

En Guadeloupe, le principal déficit migratoire se produit avec la commune de Petit-Bourg et le principal excédent avec Les Abymes. Petit-Bourg est l'une des communes où la population croît le plus rapide-

4 Des migrations résidentielles déficitaires avec l'extérieur mais également avec les autres EPCI

Solde des migrations résidentielles 2012-2013 par âge, de la CARL avec l'extérieur de la Guadeloupe et avec le reste de la Guadeloupe



Lecture : en 2013, il y a 153 sorties en dehors de la CARL de plus que d'entrées pour les personnes âgées de 19 à 22 ans. Le solde migratoire sur un an de ces personnes entre la CARL et l'extérieur de la Guadeloupe est déficitaire (130 sorties de plus par rapport aux entrées dans la CARL) et déficitaire de 23 personnes avec le reste de la Guadeloupe.

Champ : entrées et sorties en Guadeloupe et le reste de la France.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitations principales).

ment entre 2008 et 2013 (+ 1,6 % par an). Cette attractivité résidentielle récente est à rapprocher de sa proximité avec la zone d'activité de Jarry.

Aussi, malgré un solde migratoire négatif, la CARL apparaît toujours attractive. Elle fait cependant face à une évolution de ces flux, marquée par un accroissement des départs, notamment de jeunes adultes, hors de Guadeloupe. Ces différents flux impactent par ailleurs la structure par âge de la population de la communauté. Son attractivité apparaît en partie contrainte.

Viellissement de la population accentué par les migrations de jeunes

En 2013, la moitié de la population de la CARL est âgée de 40 ans ou plus à l'instar du reste de la région (figure 5). Comme pour les autres communes de Guadeloupe, le vieillissement de la population a été rapide.

En 1999, l'âge médian s'élevait à 32 ans dans la CARL et 9 % des résidents étaient âgés de 65 ans ou plus. En 2013, cette proportion a progressé et s'élève à 15 %, et est équivalente à celle du reste de l'archipel. Néanmoins, la population reste plus jeune que celle de la CAESM où l'âge médian s'élève à 42 ans.

La baisse du nombre de naissances, associée aux départs des jeunes adultes, a notamment accéléré le vieillissement de la population de la CARL. En 2013, la communauté d'agglomération ne compte plus que 2,1 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée de 65 ans ou plus alors que cet indice était deux fois plus élevé en 1999. Ainsi, l'indice de jeunesse (définitions) de la CARL est dorénavant équivalent à celui du reste de la Guadeloupe alors qu'il était supérieur en 1999 (4,2 contre 3,8). Entre 2000 et 2009, plus de 1 000 naissances annuelles étaient dénombrées en moyenne, soit près de trois naissances pour un décès. En revanche, depuis 2010, la communauté subit une baisse des naissances et parallèlement une augmentation des décès, si bien que ce rapport n'est plus que de deux naissances pour un décès. Ainsi, sur la période, la CARL a subi une accélération du vieillissement de sa population par rapport au reste de la Guadeloupe. Cette évolution va générer un nécessaire ajustement de l'offre public de services.

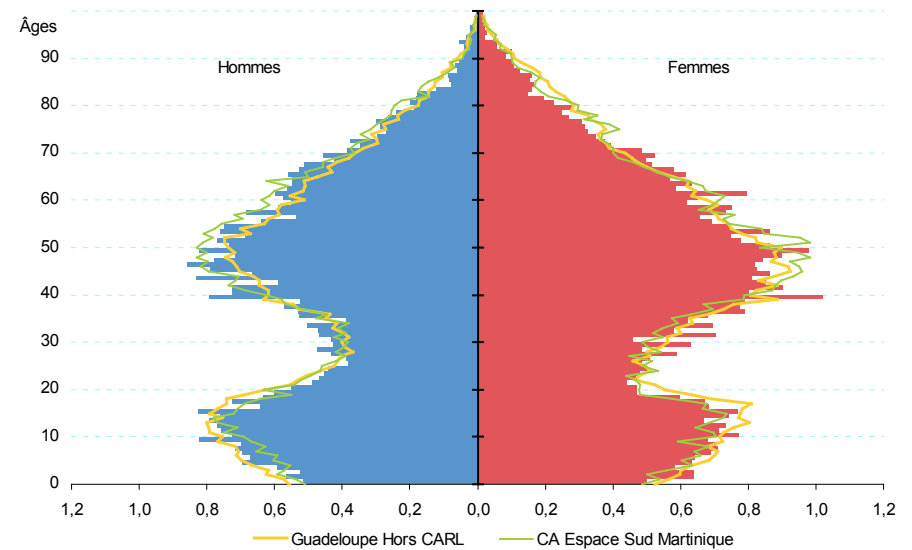
La part des jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée à Saint-François (30 % des habitants), soit cinq points de plus que pour la commune du Gosier. Près de la moitié des ménages de la commune sont des familles

avec enfant(s) (définitions). La part des 65 ans et plus est équivalente pour l'ensemble des trois communes de la Grande-Terre (15 %) et supérieure de cinq points à La Désirade (20 %).

Comme dans le reste de la Guadeloupe et dans la CAESM, les femmes sont majoritaires au sein de la Riviera du Levant avec

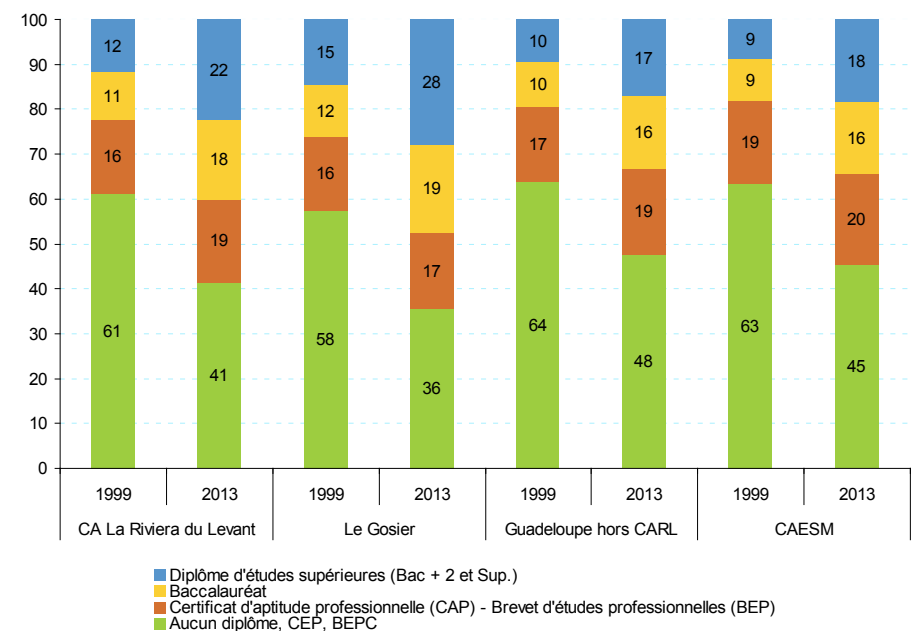
111 femmes pour 100 hommes. Cette tendance générale à la Guadeloupe s'explique principalement par le vieillissement de la population avec une espérance de vie des Guadeloupéennes supérieure de huit ans et demi à celle des Guadeloupéens. Toutefois, ce déséquilibre est moindre par rapport au reste de la Guadeloupe où l'on dénombre

5 Un déséquilibre hommes-femmes moindre par rapport au reste de la Guadeloupe Pyramides des âges de la CARL, de la Guadeloupe hors CARL et de la CAESM en 2013 (en %)



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes de chaque âge. En 2013, les hommes âgés de 20 ans représentent 0,55 % de la population de la CARL et les femmes de 20 ans 0,47 %.
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitations principales).

6 Une surreprésentation des diplômés du supérieur Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 41 % de la population de la CARL âgée de 15 ans et plus et non scolarisée n'a aucun diplôme.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013 (exploitations principales).

117 femmes pour 100 hommes. Cet écart peut s'expliquer en partie par des compositions familiales différentes sur le territoire. On retrouve, notamment, une proportion plus faible de familles monoparentales où la femme est généralement le chef de famille : 20 % sont des familles monoparentales, contre 25 % pour le reste de la région. Cette faible proportion de familles monoparentales peut s'expliquer par une offre moins importante de logements sociaux dont les constructions sont structurellement moins fréquentes en zone touristique. De même, l'éloignement du centre d'emplois et un réseau de transports publics peu développé impliquent généralement la possession d'un véhicule. Ces contraintes pourraient freiner l'installation de cette catégorie de ménages dans la collectivité.

Un niveau de formation élevé des résidents

Plus d'un résident de la CARL sur cinq âgés de 15 ans ou plus et non scolarisés est titulaire d'un diplôme d'études supérieures (figure 6). Cette proportion est plus élevée de cinq points par rapport au reste de la région et de quatre points par rapport à la CAESM. Cet écart s'est accentué par rapport à 1999 alors qu'il n'était que de deux points. Cette évolution est liée à l'attractivité du territoire pour les cadres et les professions intermédiaires. En effet, entre 2012 et 2013, leurs arrivées dans la collectivité sont plus nombreuses que leurs départs contrairement aux autres catégories socioprofessionnelles. Ainsi, la CARL accueille près de 11 000 diplômés du supérieur, soit 2,5 fois plus qu'en 1999. En particulier, 36 % des trentenaires de la CARL sont diplômés du supérieur contre 30 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 7). De plus, 44 % des 50-59 ans ne sont pas ou faiblement diplômés contre près de la moitié pour le reste de la région. La proportion des titulaires du baccalauréat est également supérieure par rapport aux deux autres territoires de

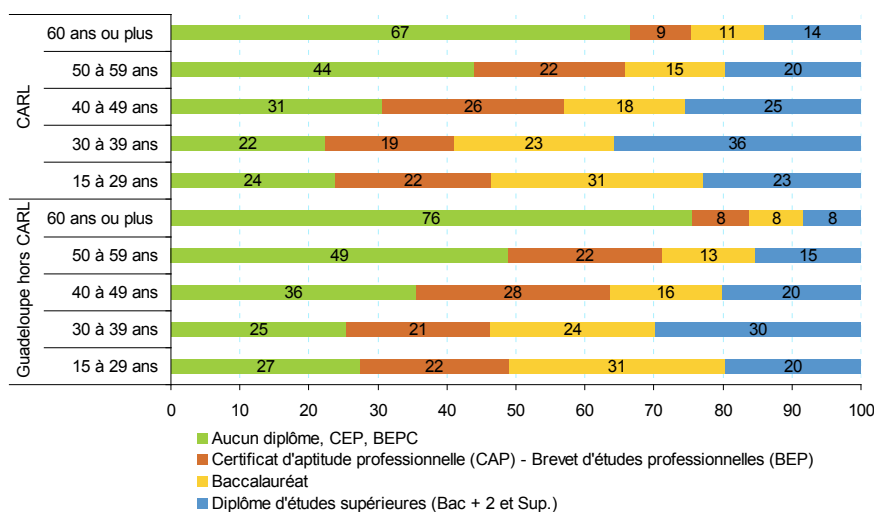
comparaison. Toutefois, l'écart est moins important que celui constaté pour les diplômés du supérieur. En définitive, c'est au Gosier, commune la plus proche de la zone d'emploi centrale de la Guadeloupe, que l'on trouve la part des diplômés du supérieur la plus élevée (28 % de la population non scolarisée et âgée de 15 ans ou plus). Parallèlement, cette commune est également celle où la mobilité résidentielle est la plus forte. Près de la moitié des résidents âgés de 15 ans ou plus non scolarisés du Gosier est au minimum titulaire du baccalauréat. L'attractivité du Gosier peut découler, entre autres, de sa position plus centrale et de son caractère urbain plus prononcé que Sainte-Anne et Saint-François. L'offre de services et d'équipements, complé à son image de « station balnéaire » la plus importante de la Guadeloupe, est plus complète. On y trouve une clinique médicale, une marina, des spécialités médicales non présentes sur les autres communes, un

palais des sports, un casino, différents aménagements sportifs, etc. pouvant répondre aux attentes d'une catégorie de population plus aisée. En effet, le marché de la location immobilière y est aussi plus important. Ainsi, 37 % des ménages du Gosier sont locataires contre 35 % à Saint-François et 29 % à Sainte-Anne et, par conséquent, plus enclins à déménager. Cependant, si Le Gosier se distingue par sa part élevée de résidents au moins titulaires du baccalauréat, leur concentration sur la commune tend légèrement à s'atténuer. En effet, en 1999, 51 % de ces résidents se situaient au Gosier contre 48 % en 2013.

La hausse de la volatilité des flux migratoires n'est donc probablement pas due à la typologie des métiers du territoire. Une économie orientée autour du tourisme génère certes des emplois saisonniers ou à durée déterminée, mais nécessite par ailleurs un taux d'encadrement moins important. ■

7 Plus d'un trentenaire sur trois est diplômé du supérieur

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés par tranche d'âges et selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 25 % de la population de la CARL âgée de 40 à 49 ans possède un diplôme d'études supérieures. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus non scolarisées.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation principale).

Une zone d'attractivité davantage résidentielle que productive

Le marché de l'emploi de la CARL reste dynamique. Les actifs de l'intercommunalité sont moins touchés par le chômage que ceux du reste de l'archipel. Le taux de chômage reste contenu, tandis que le taux d'activité des 15-64 ans progresse et s'établit à 71 %. Attractive d'un point de vue résidentiel, plus de la moitié des actifs occupés résidents de la CARL n'y travaille pas pour autant. Toutefois, sur les cinq dernières années, l'augmentation du nombre de résidents en emploi dans la collectivité est plus rapide que celle des navetteurs. Cet état dévoile les contraintes auxquelles est soumise la collectivité : l'augmentation du trafic automobile entraîne un allongement des temps de trajet.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

Un taux de chômage contenu

En 2013, 31 800 résidents de la Riviera du Levant sont actifs, soit 1 425 personnes de plus par rapport à 2008 (+ 0,9 % par an). Cette progression s'avère plus prononcée que dans le reste de la Guadeloupe (+ 0,5 % par an) et dans la CAESM (+ 0,3 % par an). Le taux d'activité (*définitions*) des 15-64 ans s'élève à 71 %. Il progresse de deux points par rapport à 2008. Cette hausse du taux d'activité des 15-64 ans est en partie la conséquence du recul de l'âge légal de départ à la retraite (*figure 8*).

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans atteint 37 %, en hausse de 4 points. Il est en lien, d'une part, avec la diminution du poids de la tranche des 15-19 ans, plus souvent scolarisés (58 % des 15-24 ans en 2013, contre en 60 % en 2008). D'autre part, vient s'ajouter l'augmentation du nombre de départs de jeunes de la collectivité dans le cadre de la poursuite d'études.

Le taux d'activité des femmes est proche de celui du reste de la Guadeloupe contrairement à celui des hommes où l'écart est de quatre points (74 % contre 70 % pour le reste de la Guadeloupe). Cet écart peut s'expliquer en partie par une plus faible proportion d'étudiants parmi les jeunes hommes par rapport au reste de la Guadeloupe. Le taux d'activité des jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans atteint 79,5 %, soit 6,8 points de plus que celui du reste de l'archipel.

Le taux de chômage (*définitions*) atteint 27 %, proche de celui de CAESM, mais inférieur de trois points à celui du reste de la Guadeloupe. De plus, quelle que soit la tranche d'âge ou le sexe, celui-ci demeure moins élevé au regard du reste de l'archipel.

Néanmoins, à l'instar du reste de la Guadeloupe, le chômage affecte plus les femmes,

avec un taux supérieur de sept points à celui des hommes. Comme pour la CAESM, le taux de chômage est resté stable entre 2008 et 2013, alors qu'il a augmenté d'un point pour le reste de la Guadeloupe. Toutefois, le taux de chômage des personnes les plus jeunes et les plus âgées tend à progresser (+ 2 points pour les 15-24 ans et + 3 points pour les 55-64 ans). Ainsi, l'écart entre le taux de chômage des jeunes de la CARL et celui du reste de la Guadeloupe s'est réduit, ce dernier n'ayant pas progressé entre 2008 et 2013. La population résidente de la CARL est moins touchée par le chômage, cependant les emplois ne sont pas localisés dans la collectivité. Aussi, elle bénéficie d'une attractivité non liée à son environnement économique.

Des emplois situés hors de la collectivité

En 2013, plus de la moitié des résidents de la Riviera du Levant ayant un emploi n'y travaille pas (*figure 9*). Cette part est plus élevée de dix points que celle de la CAESM et traduit l'importance des flux quotidiens de navetteurs se rendant principalement vers la zone d'emploi de Cap Excellence. En 2013, La Riviera du Levant regroupe 11 % de l'emploi de Guadeloupe mais pourtant concentre 18 % des actifs occupés de l'île. Le choix de résider dans la CARL au détriment de la CACE peut résulter en partie de la recherche d'un cadre de vie plus attrayant (proximité de plages, offre d'activités récréatives plus importante). Pourtant,

8 Un taux d'activité plus élevé associé à un taux de chômage plus faible

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés en 2008 et 2013 (en %)

	CA La Riviera du Levant		Guadeloupe hors CARL		CAESM		
	2008	2013	2008	2013	2008	2013	
Taux d'activité	15-64 ans	69	71	67	69	68	70
	15-24 ans	33	37	31	33	32	35
	25-54 ans	86	87	84	86	85	86
	55-64 ans	43	51	45	54	44	52
	Hommes	72	74	69	70	69	70
	Femmes	66	69	65	68	66	70
Taux d'emploi	15-64 ans	50	52	47	49	50	51
	15-24 ans	16	17	14	15	16	15
	25-54 ans	63	64	60	61	64	64
	55-64 ans	37	43	39	44	39	44
	Hommes	55	56	51	52	54	53
	Femmes	46	48	44	46	47	50
Taux de chômage	15-64 ans	27	27	29	30	26	26
	15-24 ans	51	53	55	55	51	57
	25-54 ans	27	26	28	29	25	25
	55-64 ans	14	17	14	17	12	16
	Hommes	24	24	26	26	23	24
	Femmes	31	31	32	33	29	29

Lecture : en 2008 et 2013, 27 % de la population active de la CARL est au chômage.
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

la progression de ces navetteurs travaillant hors de la collectivité tend à se stabiliser sur les cinq dernières années (+ 0,3 % par an), tandis que les actifs occupés résidant et travaillant dans la CARL progressent annuellement de 2 %. Cette relative stabilité du nombre de navetteurs (+ 200 navetteurs entre 2008 et 2013) semble confirmer les limites de l'attractivité de la CARL, sous la contrainte de problématiques d'accès et d'augmentation des temps de trajet. En effet, les déplacements se font quasi-exclusivement en voiture. Des congestions peuvent allonger les temps de trajets entre les communes de la CARL et le centre économique de l'île, posant les limites structurelles du territoire dans ce domaine. La contrainte d'accessibilité peut apparaître comme la première limite à son attractivité et à son développement économique. Le risque est l'apparition d'un cercle vicieux, ou le territoire serait « victime » de sa propre attractivité.

Plus de 12 000 actifs occupés de la CARL exercent une activité hors de la communauté d'agglomération, la majorité d'entre eux (55 %) réside sur la commune du Gosier. Ainsi, deux résidents occupés sur trois de cette commune travaillent en dehors de la CARL (figure 10). La propension de résidents à travailler hors de la collectivité diminue avec l'éloignement des communes du poumon économique de la Guadeloupe. À Sainte-Anne, un actif occupé sur deux quitte quotidiennement la CARL, tandis que cette part est de 36 % à Saint-François. Toutefois, pour cette commune, contrairement au Gosier et à Sainte-Anne, la part des navetteurs sortant de la CARL a progressé de deux points par rapport à 2008 en raison de l'augmentation des flux vers la commune du Moule (460 résidents en 2013, contre 370 en 2008), ceci grâce en partie au développement de l'emploi dans l'industrie agro-alimentaire. L'attrait du Gosier en tant que commune de résidence seule semble s'atténuer. Si le nombre d'actifs occupés habitant sur la commune progresse, le volume de navetteurs hors de la collectivité diminue (- 120 navetteurs entre 2008 et 2013). À Sainte-Anne, le nombre de navetteurs progresse (+ 250) bien que leur poids parmi les actifs occupés résidents diminue. L'attractivité du Gosier semble légèrement s'estomper au profit des deux autres communes du littoral avec un développement économique s'étalant d'ouest en est jusqu'à la CA Nord Grande-Terre.

Le territoire apparaît dynamique. Le nombre d'emplois dans la CA La Riviera du Levant a augmenté de 1,5 % par an entre

2008 et 2013. Le nombre de navetteurs en provenance d'un autre EPCI guadeloupéen progresse moins rapidement (+ 1,1 %). Pour autant, en 2013, un quart des emplois de la CARL, soit 3 650 emplois, sont occupés par des résidents externes à la collectivité. Ils viennent principalement des communes limitrophes des Abymes (30 %) et du Moule (20 %).

Les déplacements hors de la CARL pour le travail concernent en premier lieu les catégories socioprofessionnelles les plus élevées. En effet, 71 % des résidents occupant un poste de cadre ou une profession intellectuelle supérieure travaillent hors de la communauté d'agglomération (61 % pour les professions intermédiaires et 48 % pour les employés). Ainsi, 20 % des emplois de cadres ou de professions intermédiaires de Guadeloupe sont occupés par des résidents de la CARL alors que moins de 10 % de ces emplois y sont localisés. Cette attractivité confirmée de la CARL peut entraîner un déséquilibre social. L'attrait de la collectivité peut ainsi induire des tensions sur le

marché locatif et une évolution des loyers ayant pour conséquence de restreindre l'accès aux ménages les moins aisés.

Une surreprésentation des catégories professionnelles les plus élevées

Conformément à l'importance du nombre de navetteurs appartenant aux classes socio-professionnelles les plus élevées et à la surreprésentation des diplômés du supérieur au sein de la CARL, 13 % des travailleurs résidents occupent un poste de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, contre 10 % dans les territoires de comparaison (figure 11). En particulier, cette part s'élève à 18 % pour la commune du Gosier et reflète l'attractivité des classes les plus favorisées pour cette commune située à la périphérie du principal centre d'emploi de l'île. Ainsi, 46 % des travailleurs résidant au Gosier occupent un emploi de cadre ou une profession intermédiaire, soit 7 points de plus par rapport à l'ensemble de la CARL (39 %) et 11 points de plus que pour le reste

9 Un résident sur deux de la CARL occupant un emploi n'y travaille pas

Nombre d'emplois et nombre d'actifs occupés en 2008 et 2013 (en nombre et en %)

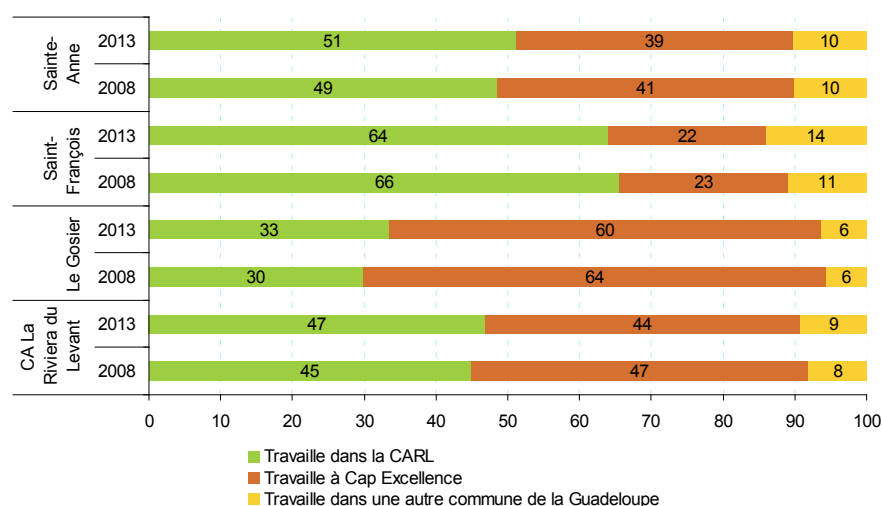
	CA La Riviera du Levant		Guadeloupe hors CARL		CAESM	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Nombre d'emplois (au lieu d'emploi)	13 319	14 460	111 875	114 248	27 803	27 631
Nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence)	22 128	23 262	102 971	105 592	40 446	40 776
dont travaillant en dehors de la zone (en %)	55	54	4	4	45	45
Indicateur de concentration de l'emploi	60	62	109	108	69	68

Note : l'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

10 Six actifs occupés sur dix résidant au Gosier se rendent à Cap Excellence pour travailler

Répartition des actifs occupés selon leur lieu de travail et leur commune de résidence en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 47 % des résidents de la CARL ayant un emploi travaillent également dans la collectivité.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

de la région (35 %). De même, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (14 %) est également supérieure de trois points par rapport aux territoires de comparaison grâce, notamment, à une plus forte activité présente liée au tourisme. En particulier, 18 % des travailleurs résidant à Saint-François appartiennent à cette catégorie.

On retrouve cette particularité selon une distinction femmes et hommes. 42 % des femmes en emploi et résidentes occupent une profession intermédiaire ou de cadre, soit une part supérieure de trois points à celle du reste de la région. Cependant, l'écart est plus marqué pour les hommes où 37 % occupent un emploi de cadre ou une profession intermédiaire, contre 31 % dans le reste de la région. En contrepartie, avec 25 %, le territoire compte moins de résidents ouvriers (31 % dans le reste de la région et 33 % dans la CAESM). Aucun grand employeur industriel n'est localisé dans la collectivité.

De plus, parmi les non actifs de 65 ans ou plus, la part des anciens cadres ou des professions intermédiaires est supérieure de cinq points à celle du reste de la Guadeloupe (19 % contre 14 %). Celle des artisans, commerçants (8 %) est également plus élevée de deux points par rapport au reste de la Guadeloupe (6 % en 2013). Cette caractéristique vient corroborer l'attrait de la CARL comme lieu de vie, par le choix des cadres ou professions intermédiaires nouvellement retraités de continuer à vivre dans la collectivité ou par l'installation, en provenance d'autres zones, de retraités de cette catégorie socioprofessionnelle.

Un quart des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation

En 2013, 1 940 jeunes âgés de 15 à 24 ans résidant dans la CARL déclarent ne pas être en formation ou occuper un emploi. Malgré une stabilité de leur nombre par rapport à 2008, leur poids dans la population des jeunes résidents progresse de un point, soit 25 %. Elle est consécutive à la diminution globale de la population de cette tranche d'âge (- 4 %) (figure 12). Cette proportion de jeunes ni en emploi ni en formation demeure néanmoins légèrement inférieure à celle du reste de la Guadeloupe (26 %) et

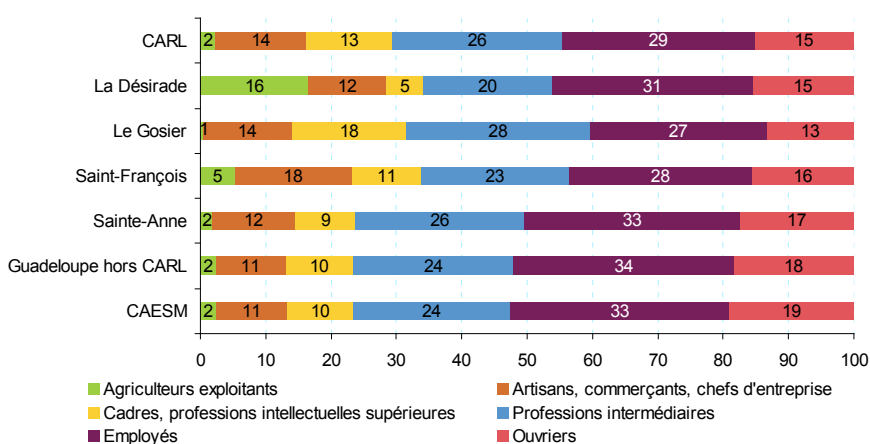
de la CAESM (29 %). La part de jeunes n'occupant aucun emploi et ne suivant pas de formation est la plus élevée pour la commune de Sainte-Anne (27 %) qui concentre 43 % de ces jeunes.

37 % des jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi ni en formation sont peu ou non diplômés, tandis que cette part s'élève à 39 % dans les autres EPCI guadeloupéens. Cette situation peut résulter d'une plus grande tension sur le marché du travail de la CARL.

Seuls 12 % des actifs en emploi âgés de 20 à 24 ans sont peu ou faiblement diplômés, contre 16 % ailleurs en Guadeloupe.

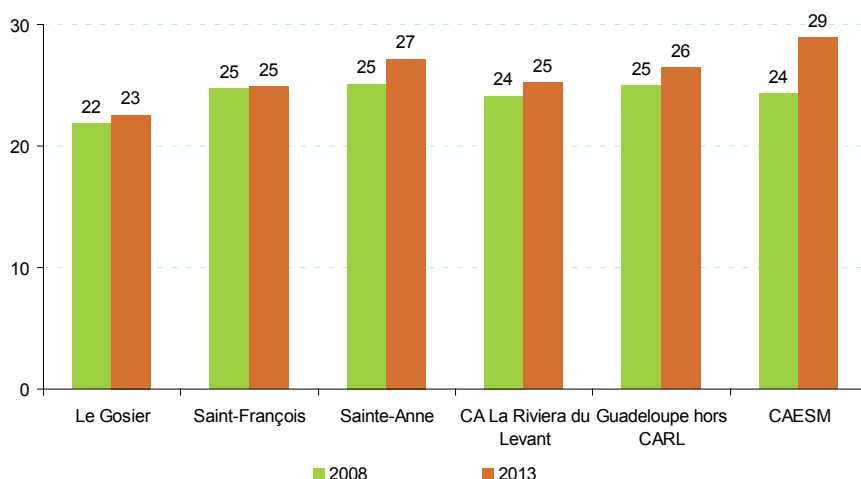
En définitive, les hommes sont plus affectés par cette condition puisque 27 % d'entre eux se déclarent ni en emploi ni en formation contre 23 % pour les femmes. Plus de la moitié des jeunes (55 %) ne se déclarant ni emploi ni formation sont des hommes, proportion équivalente à celle observée dans le reste de l'archipel. ■

11 40 % des résidents de CARL occupent une profession intermédiaire ou un emploi de cadre
Répartition des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle et le lieu de résidence en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 29 % des actifs occupés résidant de la CARL sont des employés.
Champ : actifs occupés de 15 ans ou plus au lieu de résidence.
Source : Insee, recensements de la population 2013 (exploitation complémentaire).

12 Une part légèrement plus faible de jeunes âgés de 15 à 24 ans n'étant ni en emploi ni en formation
Part des 15-24 ans déclarant n'être ni en emploi ni en formation en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, un jeune sur quatre âgé de 15 à 24 ans de la CARL déclare être ni en emploi ou ni être en formation.
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

Un territoire à vocation touristique

Le développement de l'économie de la CARL s'est orienté autour de la valorisation de ses aménités. Le territoire a connu un développement conséquent marqué par une surreprésentation des emplois en lien avec le tourisme dont notamment le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'emploi salarié demeure dynamique et concentré au sein de quelques grands établissements. Carrefour de nombreux secteurs d'activité, le tourisme demeure un vecteur important de la croissance de l'emploi, pour autant, en raison de la nature même de ces activités, l'emploi y demeure plus précaire.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

L'hébergement touristique : spécificité du territoire

En 2013, plus de 14 000 emplois sont localisés au sein de la Riviera du Levant soit 11 % de l'emploi guadeloupéen. En cinq ans, la communauté d'agglomération a gagné un millier d'emplois, soit une progression annuelle de 1,5 %. Cette évolution est nettement plus dynamique que dans le reste de la région (+0,5 % par an). L'orientation touristique de la collectivité induit une proportion plus élevée d'emplois destinés à satisfaire les besoins des touristes et de la population résidente. En effet, 82 % des emplois de la CARL dépendent de la sphère présentielle (*définitions*) (76 % dans le reste de l'île et 78 % au sein de la CAESM). En particulier, le secteur de l'hébergement et de la restauration concentre 14 % de l'emploi, soit une part 4,6 fois plus élevée que dans le reste de l'archipel. Cette part est huit fois plus élevée lorsque l'on considère uniquement les emplois salariés (*figure 13*). De même, fortement liée au tourisme, la part des emplois salariés appartenant au secteur des arts, spectacles et activités récréatives est trois fois plus importante par rapport au reste de l'île. Le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois est celui du commerce, avec 13 % de l'emploi de la CARL. Cette part demeure proche de celles des territoires de comparaison.

Cette surreprésentation de l'activité d'hébergement et de restauration émane de la concentration des principaux établissements hôteliers dans la CARL. La moitié des hôtels de Guadeloupe se situent dans la zone et concentre par ailleurs 77 % des lits disponibles. Ainsi, sept des dix plus grands employeurs privés de la CARL sont des sociétés hôtelières, chacune employant au minimum une centaine de salariés. Les cinq principaux employeurs représentent 11 % de l'emploi salarié (*figure 14*). En compa-

raison, les principaux employeurs privés de la CAESM représentent seulement 4 % de l'emploi salarié. L'emploi se trouve ainsi concentré au sein de quelques établissements. Cette concentration de l'emploi sur l'activité hébergement dénote une dépendance et une vulnérabilité face à des facteurs environnementaux et économiques non maîtrisables.

On retrouve cette prédominance dans la répartition des employeurs entre public et privé. Sept emplois sur dix relèvent de la sphère privée, contre six sur dix dans le reste de la Guadeloupe. Réciproquement, le poids de la sphère publique est moindre

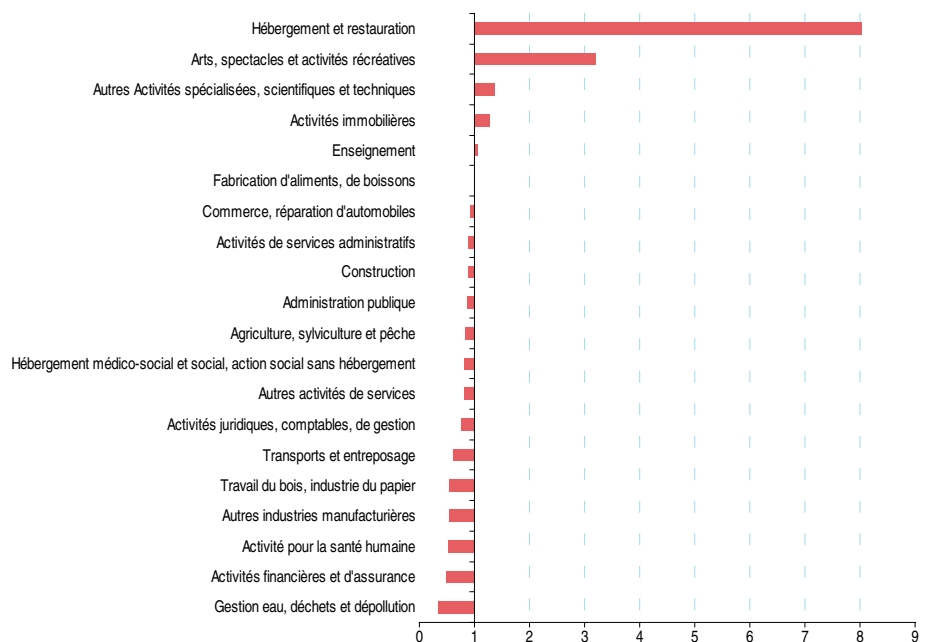
et forme 30 % du total de l'emploi salarié (33 % dans la CAESM). À l'instar de l'emploi privé, l'emploi public est particulièrement concentré puisque cinq administrations réunissent 60 % de l'emploi public du territoire. Il s'agit des différents services communaux et des principaux établissements éducatifs de la zone.

Quelques très grands employeurs et une kyrielle de très petites structures

La CARL regroupe, au 1^{er} janvier 2015, 18 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe. De plus, y

13 L'orientation touristique des emplois salariés de la CARL

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : l'indice de spécificité est le rapport du poids d'un secteur d'activité dans la CARL au poids de ce même secteur dans la zone de comparaison (Guadeloupe hors CARL). Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe. Un indice inférieur à 1 signifie au contraire que le secteur est sous-représenté dans la CARL. La proportion d'emplois salariés relevant de l'hébergement et la restauration est huit fois plus élevée par rapport au reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Clap 2014.

sont localisés trois des huit établissements guadeloupéens de plus de 250 salariés. *A contrario*, les établissements de taille moyenne demeurent sous-représentés au détriment de micro-entreprises sans effectif salarié. 87 % des établissements de la CARL n'emploient aucun salarié (80 % dans le reste de la Guadeloupe et 81 % dans la CAESM) (figure 15). Ces structures se sont développées depuis une décennie. Elles sont une fois et demie plus nombreuses sur la période 2013-2015 par rapport aux années 2003-2005 (antérieures à la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009). Par contre, seul 1,1 % des établissements de la CARL compte entre 10 et 49 salariés, contre 2,6 % pour le reste de l'île (2,0 % dans la CAESM).

Parmi ces établissements sans salarié, les secteurs d'activité les plus répandus sont ceux de la construction et du commerce de détail, avec respectivement plus d'un millier d'établissements. « L'hébergement et la restauration » regroupe, quant à lui, environ 800 établissements sans salarié, soit un quart de ce type d'établissement présents sur la Guadeloupe. À ce dernier secteur, s'ajoutent 200 établissements employant au moins un salarié. La part d'établissements dédiée à l'hébergement et à la restauration atteint 11 %, soit cinq points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe.

Un entrepreneuriat dynamique

Sur la période 2013-2015, un établissement nouvellement créé en Guadeloupe sur cinq l'a été au sein de la CARL, soit plus d'un millier d'établissements. Ainsi, le taux de création d'établissements est plus dynamique que dans le reste de la Guadeloupe (12,4 % contre 9,7 %) (figure 16). Ce niveau reste proche de celui de la période 2003-2005 (13,0 %) tandis que le fléchissement des taux de création a été plus marqué dans le reste de l'île et la CAESM. Ce développement est principalement soutenu par les nombreuses créations dans le secteur de l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le taux de création associé s'élève à 17,4 % sur la période 2013-2015, soit 4,2 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 17). C'est le seul secteur dont le taux de création a augmenté par rapport à la période 2003-2005 (14 %). Ce secteur représente 9 % des créations d'entreprises de la CARL entre 2013-2015 (contre 6 % en 2003-2005). Les taux de création dans les autres secteurs sont moindres mais demeurent cependant à des niveaux supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe et de la CAESM. Ce développement plus

marqué du secteur de l'enseignement, la santé et l'action sociale peut s'expliquer en partie par l'émergence de nouveaux besoins de services liés au vieillissement de la population.

Le tissu économique de la CARL demeure ainsi plus jeune que celui du reste de la Guadeloupe et de la CAESM. Au 1^{er} janvier 2015, 55 % des établissements de la collectivité ont plus de cinq ans, contre 61 % dans le reste de l'archipel et 59 % dans la CAESM. Cet état est également renforcé par le plus jeune âge des entrepreneurs. En effet, 37 % des non-salariés de la CARL sont âgés de moins de 50 ans contre 43 % dans le reste de la région et 44 % dans la CAESM.

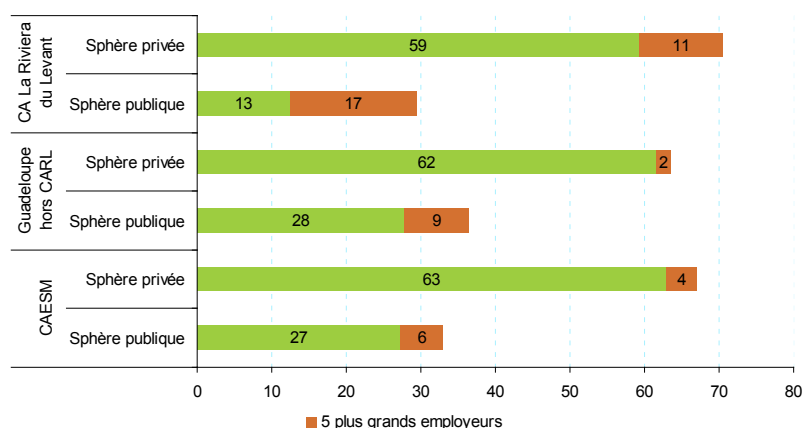
Témoignant aussi de la progression de l'attractivité du territoire, les transferts d'établissements vers La Riviera du Levant sont plus nombreux que les départs sur la période 2013-2015, à l'inverse de la période 2003-2005. Toutefois, le solde final demeure faible puisqu'il représente annuellement moins d'un établissement sur mille.

Surreprésentation des fonctions de services de proximité

En lien avec la vocation touristique de La Riviera du Levant et avec une forte proportion de résidents appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées bénéficiant d'un pouvoir d'achat supérieur, plus

14 Sept emplois sur dix dépendent de la sphère privée

Répartition des postes entre sphères publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : les cinq plus grands employeurs de la sphère publique concentrent 17 % des postes de la CARL, tandis que le reste des employeurs de la sphère publique en représentent 13 %. 30 % des postes de la CARL relèvent ainsi de la sphère publique.
Source : Insee, Clap 2014.

15 Une prépondérance d'établissements sans salarié

Répartition par taille des établissements marchands non agricoles au 1^{er} janvier 2015 (en nombre et %)

	CA La Riviera du Levant		Guadeloupe hors CARL		CAESM	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 salarié	7 538	87	31 773	80	9 095	81
1 à 9 salariés	1 031	12	6 683	17	1 932	17
10 à 19 salariés	67	1	692	2	169	2
20 salariés et plus	42	0	483	1	81	1
Ensemble	8 678	100	39 631	100	11 277	100

Champ : établissements marchands non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

16 Une proportion plus élevée d'établissements récents

Indicateurs de création d'établissements (en nombre et en %)

	CA La Riviera du Levant	Guadeloupe hors CARL	CAESM
Nombre d'établissements au 01/01/2015	8 678	39 631	11 277
Nombre moyen de créations d'établissements 2013-2015	1 038	3 737	1 160
dont auto-entrepreneurs (en %)	31,0	29,0	32,0
Taux de création d'établissements 2013-2015 (en %)	12,4	9,7	10,6
Taux de création d'établissements 2003-2005 (en %)	13,0	10,7	12,2
Part des établissements de plus de 5 ans au 01/01/2015 (en %)	55,0	61,2	58,8

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

de la moitié des emplois de la collectivité sont voués à des services à la population. Une fonction (*définitions*) sur cinq relève des services de proximité contre une sur dix dans le reste de l'archipel (*figure 18*). Cette part est également supérieure à celle de la CA de l'Espace Sud de la Martinique (17 %). Ces emplois englobent les postes permettant d'assurer des prestations de la vie courante (cuisiniers, serveurs, coiffeurs notamment). En effet, le développement de ces fonctions reste dynamique, en hausse de 1,8 % par an sur les cinq dernières années. Dans la continuité des services à la population, la part des fonctions de distribution (constituées des professionnels de la vente aux particuliers) est également plus importante au sein de la CARL (10 %) par rapport aux deux autres territoires de comparaison (respectivement 8 %). *A contrario*, les fonctions de l'administration publique ne forment que 8 % de l'emploi contre 13 % dans le reste de l'archipel, la communauté d'agglomération n'accueillant aucune administration à vocation régionale. Le poids de ces fonctions demeure toutefois proche de celui de la CAESM (9 %).

Entre 2008 et 2013, l'augmentation des emplois relatifs à la santé et à l'action sociale a été particulièrement dynamique (+ 7,4 % par an) : ils représentent dorénavant 9 % de l'emploi de la CARL, soit un niveau proche de celui du reste de la Guadeloupe (10 %). En conséquence, les autres types de fonction apparaissent dès lors peu représentés dans la communauté d'agglomération par rapport au reste de l'archipel. Ainsi, les métiers de gestion ne regroupent que 8 % des emplois, contre 13 % pour le reste de la Guadeloupe.

En effet, Cap Excellence tend à concentrer une grande part des activités financières, d'assurances et de services aux entreprises. Cependant, parmi les fonctions dites « métropolitaines » en raison de leur localisation plus fréquente dans les grandes aires urbaines, celles relatives à la culture et aux loisirs forment 3 % de l'emploi de la CARL, contre 2 % dans les territoires de comparaison. Toutefois, la part de ces fonctions métropolitaines a augmenté de quatre points par rapport à 1999 où elles ne formaient que 11 % de l'emploi de la CARL parallèlement au développement de l'offre touristique. Cette progression s'est faite au détriment de celle des fonctions de production. En effet, celles-ci ne représentent plus que 16 % de l'emploi de la CARL en 2013, en raison notamment d'une baisse des emplois liés à l'agriculture (- 3,5 % par an entre 2008 et 2013). Cette baisse de l'emploi agricole, combinée à une réduction de

la surface agricole utile (SAU) (- 32,5 % entre 2000 et 2010), pourrait être en partie la conséquence d'une pression foncière accrue.

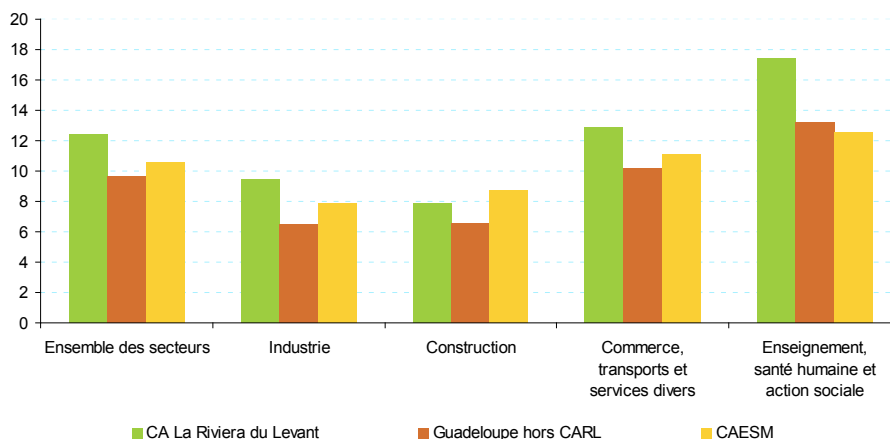
Un emploi salarié moins fréquent et plus précaire

L'importance de l'économie présenteielle engendre une part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise plus importante au

sein de la CARL. Cette part s'élève à 17 %, soit six points de plus que pour le reste de la Guadeloupe et quatre points de plus par rapport à la CAESM. Cette spécificité de la CARL tend à s'accroître par rapport au reste de la Guadeloupe. L'écart entre ces parts augmente d'un point entre 2008 et 2013. En conséquence, un emploi de la CARL sur quatre est non salarié, contre un sur six pour le reste de la Guadeloupe et un sur cinq pour la CAESM (*figure 19*). De

17 Des taux de création supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe

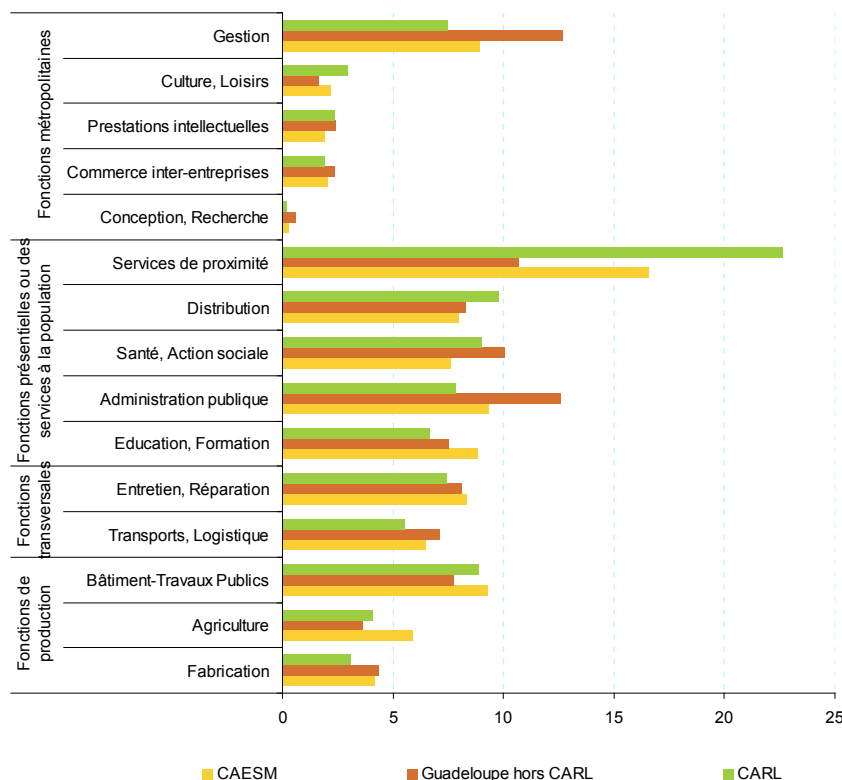
Taux moyen annuel de création d'établissements par secteurs d'activité sur la période 2013-2015 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 12 % pour la CARL et 10 % pour le reste de la Guadeloupe. Champ : établissements marchands non agricoles. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

18 Les fonctions de services de proximité ou de distribution constituent un tiers de l'emploi de la CARL

Répartition de l'emploi au lieu de travail par fonctions en 2013 (en %)



Lecture : les fonctions de distribution représentent 10 % de l'emploi de la CARL en 2013. Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

plus, directement dépendant d'une activité touristique saisonnière, lorsque l'emploi est salarié, celui-ci est plus souvent à durée déterminée. En effet, 16 % des emplois salariés sont des contrats à durée déterminée, contre 14 % dans le reste de l'île. À cette précarité professionnelle, s'ajoute également une plus forte part d'emplois à temps partiel. En effet, 24 % des emplois salariés situés au sein de la communauté d'agglomération ne sont pas à temps complet, contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 20). En particulier, 21 % des salariés du secteur du commerce, transports, hébergement et restauration sont à temps partiel, contre 14 % dans le reste de l'île. De même, un quart des salariés de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale sont à temps partiel contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe. Ces deux secteurs employant majoritairement des femmes, il en résulte que 30 % des salariées travaillant au sein de la CARL sont à temps partiel (21 % dans le reste de la Guadeloupe et 28 % dans la CAESM).

2008-2013 : dynamisme de l'emploi dans les secteurs les moins spécifiques à la collectivité

Entre 2008 et 2013, l'emploi de la CARL progresse de 1,5 % par an, à un rythme plus soutenu que celui du reste de la région (+ 0,5 % par an). Cette évolution a profité à la majorité des activités économiques de la collectivité. Ainsi, l'hébergement et la restauration, secteur phare de la CARL avec 14 % de l'emploi en 2013, a augmenté de 20 emplois par an (figure 21). Malgré un rythme d'évolution plus faible que dans le reste de la Guadeloupe, son poids dans l'emploi total est 4,6 fois plus élevé par rapport à celui du reste de la région.

Cependant, l'économie du territoire se diversifiant, ce sont les activités plutôt sous-représentées, comparativement au reste de la Guadeloupe, qui ont bénéficié d'une progression appuyée de l'emploi. En effet, le secteur de la santé humaine a bénéficié d'une hausse d'une soixantaine d'emplois annuellement, tandis que la progression a été minime dans le reste de l'île (+ 0,6 %). En conséquence, la part de ce secteur dans l'emploi de la CARL a augmenté de deux points et regroupe dorénavant 6 % de l'emploi, à un niveau proche de celui du reste de la Guadeloupe (8 %). De la même manière, l'emploi dans l'administration publique augmente annuellement de 2,5 %, alors qu'il s'est stabilisé dans le reste de la Guadeloupe (+ 0,2 %).

Considérablement lié aux activités touristiques, le commerce a progressé de 20 emplois annuellement, à l'inverse du reste de la Guadeloupe où le secteur accuse une baisse annuelle de 0,4 % de l'emploi. Par ailleurs, les « activités spécialisées, scientifiques et de services administratifs et de soutien » ont également augmenté, de 6,0 % par an, soit un rythme 2,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe. L'emploi dans ce secteur a principalement été porté par une hausse des activités liées à l'entretien des bâtiments et à l'aménagement paysager.

À l'inverse, le secteur industriel, déjà peut présent, a accusé une perte de près de 30 emplois par an. De la même manière, l'emploi agricole recule (- 20 emplois annuellement), à un rythme plus accentué que celui du reste de la Guadeloupe. En effet, en dix ans, la surface agricole utile (SAU) de

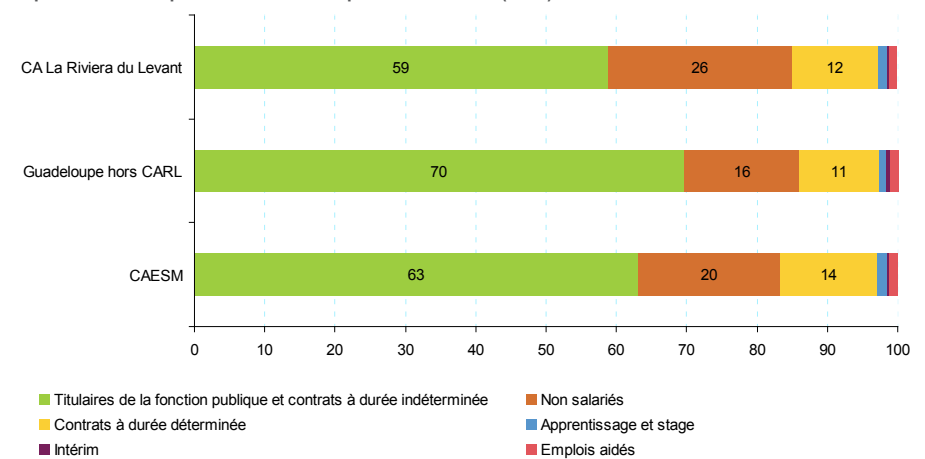
la CARL a diminué d'un tiers, consécutivement aux cessations d'activités des plus petites exploitations. Ainsi, la CARL ne représente plus que 11 % de la SAU de la Guadeloupe, contre 13 % en 2000. L'activité agricole de la CARL se distingue par ses activités, davantage orientées vers l'élevage, notamment bovin, que la production en grandes cultures (bananes ou canne à sucre).

1999-2006 : un dynamisme de l'emploi freiné par l'hébergement et la restauration

Contrairement à la période 2008-2013, où l'emploi du secteur de l'hébergement et de la restauration progressait, celui-ci a accusé une diminution annuelle de 1,2 % du nombre d'emplois entre 1999 et 2006. En effet, cette évolution est à l'inverse de

19 Un emploi sur quatre est non salarié

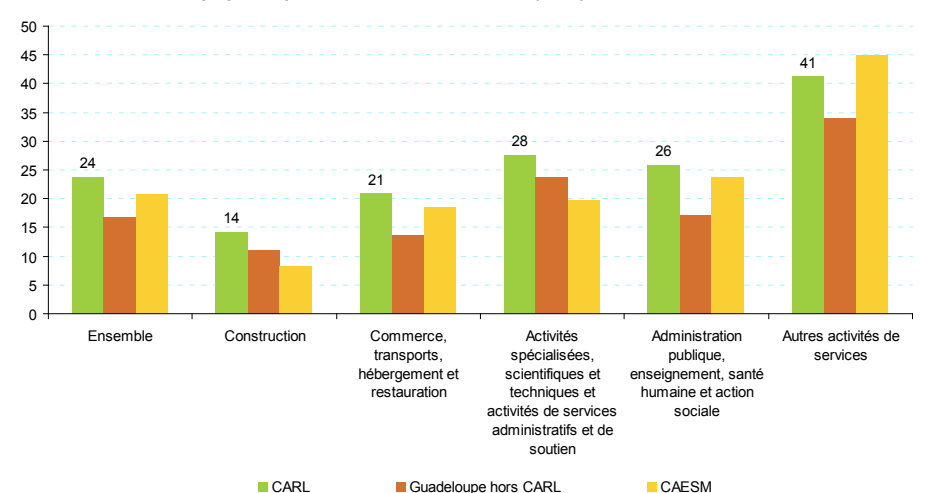
Répartition de l'emploi au lieu de travail par statut en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 59 % des emplois de la CA La Riviera du Levant sont à durée indéterminée.
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

20 Un quart de salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel par secteur d'activité en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 14 % des emplois de la CARL relatifs au secteur de la construction sont à temps partiel.
Note : seuls les secteurs d'activité représentant au moins 5 % de l'emploi dans la CARL sont représentés.
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

celle du reste de la Guadeloupe (+ 2,1 % par an). En conséquence, le poids du secteur, bien qu'il demeure important, a diminué de quatre points, de 20 % à 16 % en 2006.

A contrario, quasiment l'ensemble des autres secteurs d'activité ont bénéficié d'une progression ou d'une stabilité du nombre d'emplois (figure 22). Complémentaire à l'accroissement rapide de la population résidente durant ces années, les secteurs associés aux services à la personne ont été particulièrement dynamiques. Ainsi, la santé et l'action sociale a augmenté de 73 emplois par an sur la période, à un rythme supérieur à celui du reste de la Guadeloupe. En effet, si la CARL avait connu la même évolution que sur le reste de l'île, l'emploi n'aurait progressé que de 33 postes par an. Ce secteur, malgré un poids dans l'emploi ayant presque doublé, demeure néanmoins sous-représenté dans la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe (9 % de l'emploi en 2006 contre 13 %). À l'instar de la santé et de l'action sociale, le commerce, l'administration publique et l'enseignement ont crû à des rythmes supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe. Le poids de l'administration publique demeure cependant inférieur à celui du reste de la Guadeloupe, les villes abritant les principales administrations se situant hors de la CARL. Le poids du commerce est semblable à celui du reste de la région avec 14 % de l'emploi. Toutefois, la part dédiée au commerce de détail est légèrement supérieure dans la CARL (10 % contre 9 % dans le reste de la Guadeloupe). ■

21 Une diversification des secteurs d'activité

Dynamisme et performance sectoriels selon l'emploi de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2008 et 2013



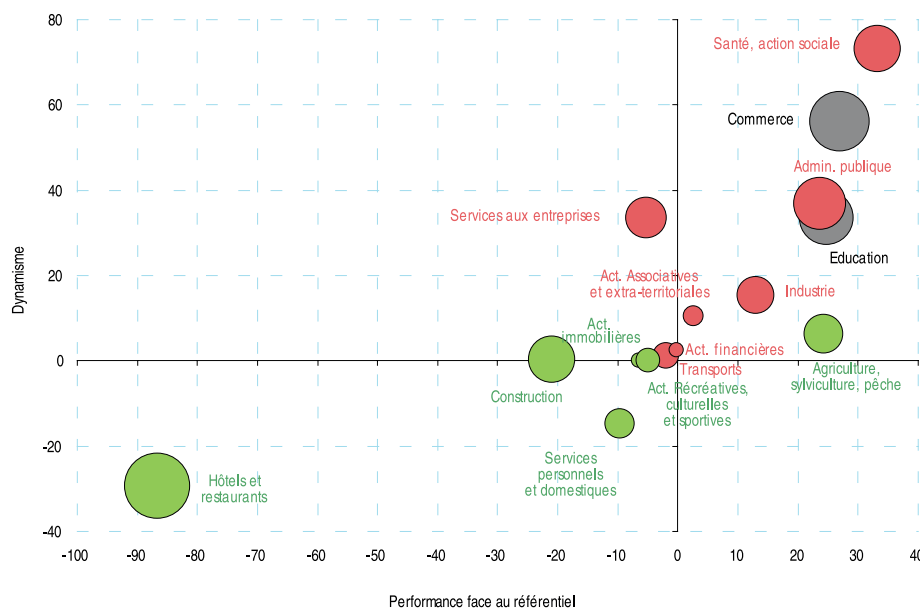
Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la CARL vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe. (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la CARL en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de l'hébergement et de la restauration est spécifique pour la CARL, son poids est 4,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2013. Entre 2008 et 2013, le secteur a été dynamique (progression de 21 emplois par an) mais légèrement moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe (trois emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

22 Période creuse pour le secteur de l'hébergement et de la restauration

Dynamisme et performance sectoriels selon l'emploi de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la CARL vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe. (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la CARL en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de la santé et l'action sociale n'est pas spécifique pour la CARL, son poids est 0,6 fois moins élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 73 emplois par an) et performant (33 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Une fragilité sociale moins prégnante

Entre 2008 et 2013, le nombre de ménages de la CARL augmente du fait de l'évolution des modes de vie et du vieillissement de la population. Les couples avec ou sans enfant(s) restent pour autant surreprésentés par rapport au reste de la Guadeloupe. La précarité apparaît moins marquée mais reste tout aussi importante. Ainsi, près de six habitants sur dix demeurent couverts par une prestation de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour autant, La Riviera du Levant compte peu de logements sociaux. Aussi, un quart des ménages sont locataires d'un logement vide non social. En lien avec sa vocation touristique, le niveau de confort des logements demeure correct, le taux de vacance reste faible et les résidences secondaires progressent.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

Un ménage sur quatre est un couple avec enfant(s)

Pareillement au reste de la région, où la dé-cohabitation est plus fréquente et la population plus vieille, le nombre de ménages de la CARL augmente de 1,7 % par an entre 2008 et 2013. 29 100 ménages résident dans la CARL en 2013. En conséquence, la taille des ménages diminue, passant de 2,5 personnes en 2008 à 2,3 en 2013 à un niveau équivalent à celui du reste de la Guadeloupe. Ainsi, un ménage sur trois est formé d'une seule personne à l'instar des territoires de comparaison (figure 23). Néanmoins, la CARL se distingue du reste de la Guadeloupe, par une proportion plus élevée de familles formées d'un couple avec ou sans enfant(s) (44 % contre 39 % pour le reste de la Guadeloupe). En effet, au sein de la CARL, les familles monoparentales ne représentent qu'un ménage sur cinq, tandis que cette part est d'un ménage sur quatre dans le reste de la Guadeloupe. Cependant, malgré une part plus importante de couples avec enfant(s), comme dans les territoires de comparaison, leur proportion tend à diminuer, passant de 29 % en 2008 à 25 % en 2013. Cette moindre part de familles monoparentales peut partiellement s'expliquer par un parc locatif social plus réduit.

La distribution des ménages varie selon les communes de la zone. La part des ménages composés d'une seule personne s'élève à 28 % à Saint-François et à 36 % au Gosier. Dès lors, à Saint-François, la taille des ménages est la plus élevée : 2,5 personnes contre 2,2 au Gosier. Cela est dû au fait qu'on dénombre autant de ménages d'une seule personne que de couples avec enfant(s). Ainsi, près de la moitié des ménages de Saint-François sont des familles avec enfant(s). Cette répartition par type

de ménage s'accorde aux mobilités résidentielles. Parmi les nouveaux arrivants, les ménages d'une seule personne sont plus fréquents et s'installent quasi-majoritairement dans la commune du Gosier.

Une précarité moins marquée

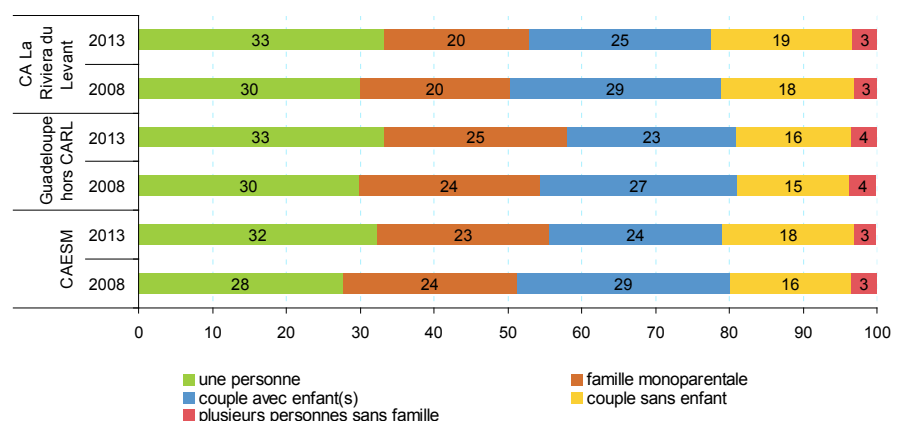
En 2015, plus de 17 000 foyers résidents de la CARL bénéficient d'une prestation versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). L'augmentation du nombre de foyers allocataires est équivalente à celle du reste de la Guadeloupe, de l'ordre de +0,8 % par an depuis 2010 (figure 24). Cependant, malgré cette hausse, la population totale couverte par une prestation de la CAF tend à diminuer (-0,8 % par an) sur la CARL, tout comme sur le reste de l'île. Ainsi, comme dans le reste de l'île, près de six habitants sur dix sont couverts par une prestation de la Caisse. Toutefois, la nature des allocations versées diffère.

Ainsi, seuls 34 % des allocataires de la CARL perçoivent une allocation logement, contre 41 % dans le reste de l'archipel. À l'inverse, 53 % des foyers allocataires de la CARL touchent des allocations familiales, soit une part légèrement supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (51 %). En effet, les foyers ayant au moins un enfant représentent 60 % des allocataires de la CARL contre 58 % dans le reste de la Guadeloupe. Toutefois, la part de familles avec enfant(s) (couple avec au moins un enfant ou famille monoparentale) est inférieure à celle du reste de l'archipel (44 % contre 48 %).

La situation des allocataires de la CARL apparaît moins précaire par rapport au reste de la Guadeloupe, mais légèrement plus prononcée par rapport à la CAESM (figure 25). Ainsi, la part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active (RSA socle non majoré), attribué aux foyers à faibles revenus, est en deçà de celle du reste de

23 Un ménage sur quatre est un couple avec enfant(s)

Répartition des ménages selon leur composition en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, un tiers des ménages de la CARL est composé d'une seule personne.
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires).

l'archipel (20,5 % contre 22,4 %). De plus, la part des allocataires de la CAF dont les prestations constituent plus de 75 % du revenu est inférieure de trois points à celle du reste de la Guadeloupe. Les allocataires à bas revenus de la collectivité sont plus souvent isolés : 45 % d'entre eux vivent seuls. La plus faible précarité des résidents de la CARL s'atteste également par une moindre proportion de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Ainsi, seuls 24 % des résidents de la CARL en bénéficient, soit une part inférieure de cinq points à celle du reste de la Guadeloupe. De même, l'environnement familial des enfants semble moins fragile. En effet, 29 % d'entre eux vivent dans des familles où les parents sont au chômage contre 34 % dans le reste de l'île et 30 % dans la CAESM.

La situation est cependant contrastée entre les différentes communes de la collectivité. À La Désirade, moins de la moitié de la population est couverte par une prestation de la CAF, tandis qu'elle est d'au moins 60 % au Gosier et à Saint-François. Néanmoins, à La Désirade, les foyers allocataires sont plus souvent concernés par le RSA (42,7 % des allocataires) que par des prestations familiales et d'aides au logement (respectivement 41,4 % et 17,8 % des foyers allocataires). À l'inverse, plus de la moitié des allocataires des trois autres communes touchent une allocation familiale.

La part des foyers fiscaux imposables est supérieure au sein de la CARL : 30 % d'entre eux sont imposables contre 26 % dans le reste de l'île et 29 % dans la CAESM (figure 26). L'attractivité résidentielle et les pressions qui s'ensuivent (étalement urbain, trafic routier, etc.) peuvent éventuellement provoquer des déséquilibres sociaux avec une répartition inégale des catégories socioprofessionnelles sur l'ensemble du territoire guadeloupéen.

Un parc de logements sociaux réduit

En 2013, 63 % des ménages de la CARL sont propriétaires de leur logement. Cette part est légèrement supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (59 %) (figure 27). En particulier, c'est à La Désirade et à Sainte-Anne que ces proportions sont les plus élevées (respectivement 80 % et 66 %). La CARL se distingue par une très faible proportion de ménages locataires d'un logement à loyer modéré. En effet, la location d'HLM concerne moins de 5 % des ménages, soit une part presque quatre fois plus faible que dans le reste de la Guade-

loupe. Le nombre de ménages locataires de ce type de logement a diminué par rapport à 2008 à l'inverse du reste de la Guadeloupe. *A contrario*, probablement consécutive au développement touristique et au système de défiscalisation des investissements Outre-mer, l'offre de logements meublés s'est développée. La part de ce type de location est deux fois plus importante que dans le reste de la Guadeloupe (4 % contre 1,8 %). De plus, celle-ci augmente d'un point par rapport à 2008.

Les ménages de la CARL résident majoritairement dans des maisons (83 %), soit une part supérieure de dix points à celle du reste de l'île. Cet écart s'explique par un parc locatif social moins important. Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, la CARL est l'un des EPCI guadeloupéens avec celui de Marie-galante proposant la plus faible part de logements sociaux : 74 logements pour 1 000 résidences principales. Dans les autres EPCI guadeloupéens, cette part est d'au moins 140 ‰. Cette situation peut être

mise en lien avec le caractère touristique de la communauté et la disponibilité limitée de terrains. La forte capacité touristique et les activités en lien sur un territoire exigu composé d'un littoral important, permet d'appréhender les pressions exercées, induisant une disponibilité rare et des prix élevés. Rentrent en concurrence et se confrontent, sur un marché libre, une offre restreinte, des établissements privés à but lucratif et un secteur public à vocation non lucrative. Le développement économique se réalise au détriment d'une politique sociale du logement.

Dans le reste de la Guadeloupe, le parc locatif social représente 21,5 % de l'ensemble des résidences principales (7,0 % dans la CARL) et est majoritairement constitué d'habitat collectif. Ainsi, si l'on exclut les locataires d'Habitation à Loyer Modéré, la répartition des ménages entre maison individuelle et appartement dans la CARL est la même que dans le reste de la Guadeloupe.

24 Diminution de la population couverte par des prestations de la CAF

Allocataires CAF dans la CARL et le reste de la Guadeloupe (en nombre et %)

	2015		Évolution moyenne annuelle entre 2010 et 2015 (en %)	
	CA La Riviera du Levant	Guadeloupe hors CARL	CA La Riviera du Levant	Guadeloupe hors CARL
Nombre d'allocataires CAF	17 154	87 465	0,8	0,7
Population couverte	39 711	195 949	-0,7	-0,8
dont enfants (en %)	44,0	44,6	///	///
Taux de couverture (en %)	58,6	59,2	///	///

Source : CNAF.

25 Une part de la population vivant avec un bas revenu inférieure au reste de la Guadeloupe mais supérieure à la CAESM

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2014

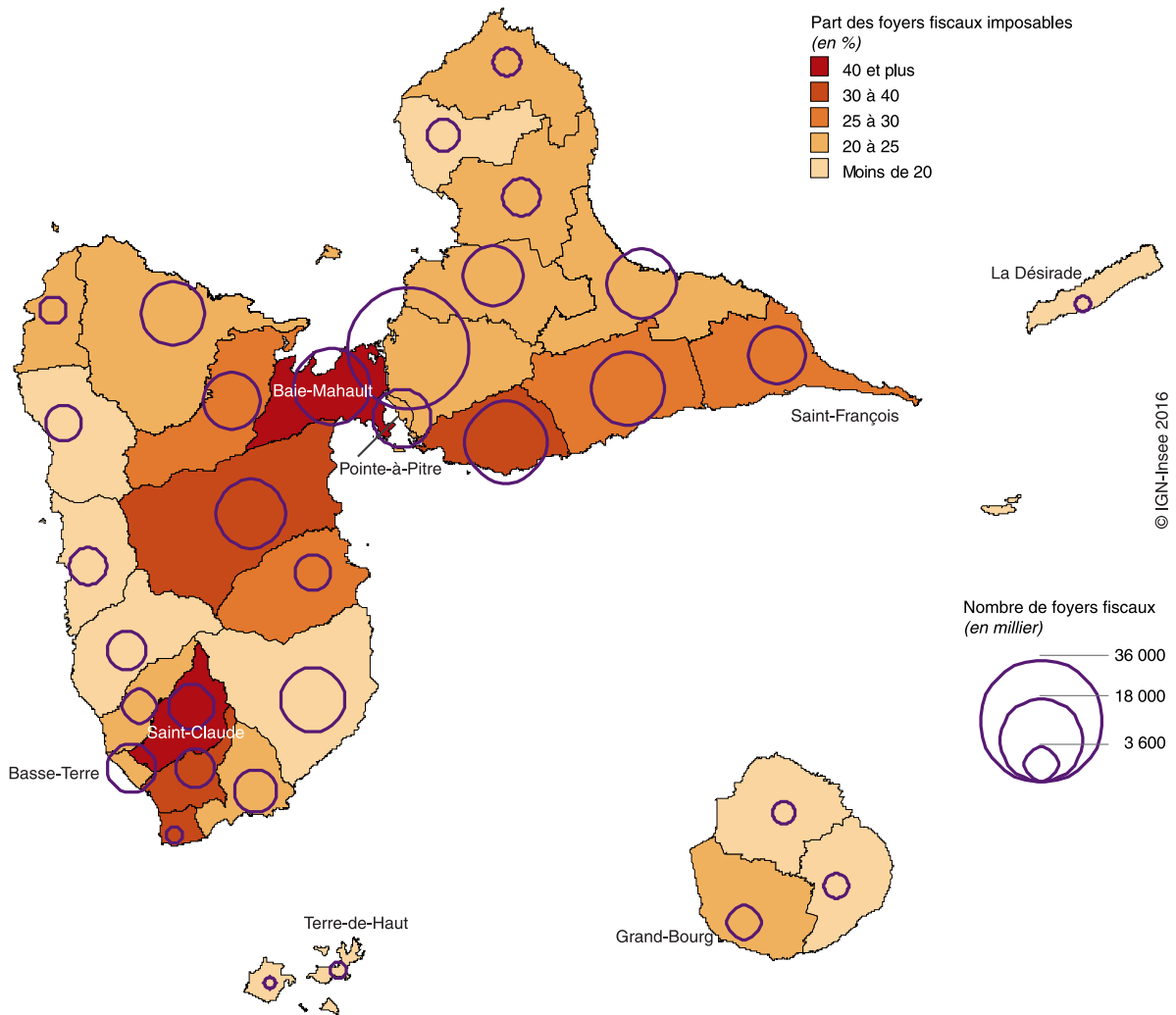
	CA La Riviera du Levant	Guadeloupe hors CARL	CAESM
Population couverte par le RSA socle non majoré	10 719	56 807	17 932
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	20,5	22,4	20,1
Population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	1 688	9 506	2 464
Part de la population couverte par l'AAH (en %)	3,2	3,7	2,8
Population vivant avec un bas revenu	23 470	122 952	37 628
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	44,8	48,4	42,3
Part des allocataires Caf avec prestations > 75 % du revenu (en %)	47,3	50,2	45,9
Nombre d'allocataires à bas revenus	11 040	57 634	18 259
Part de moins de 30 ans (en %)	16,0	17,1	16,3
Part de personnes seules (en %)	44,8	43,9	45,8
Part de familles monoparentales (en %)	37,2	41,6	40,3
Part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)	10,2	11,0	9,5

Note : Un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers CAF, un foyer allocataire dont le revenu par unité de consommation (UC), appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des CAF, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1028 euros par UC pour les revenus de l'année 2013 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2014). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par UC (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : CNAF 2014.

26 Une proportion plus élevée de foyers fiscaux imposables parmi les communes de la CARL

Répartition des foyers fiscaux et part des foyers fiscaux imposables en Guadeloupe en 2013



Source : DGFI, Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

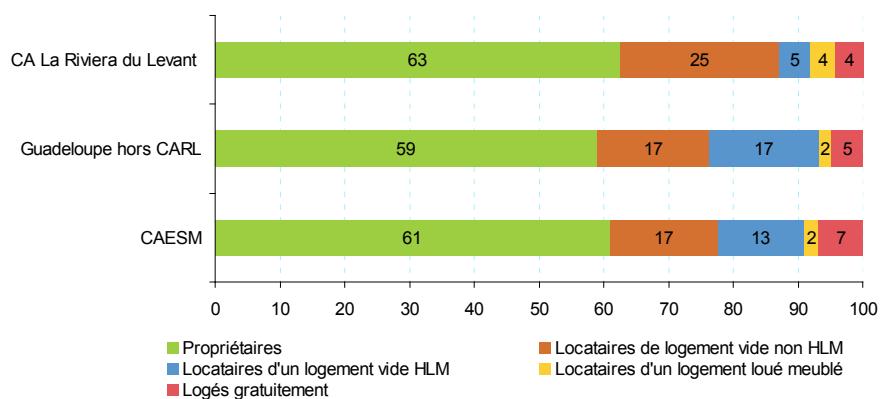
Le nombre moyen de pièces par habitation est équivalent dans la CARL et dans les territoires de comparaison, de l'ordre de 3,8 pièces. Le parc des résidences principales est également plus récent au sein de la CARL. En effet, plus de la moitié des résidences principales achevées avant 2011, a été construite entre 1991 et 2010 contre 45 % dans le reste de la Guadeloupe.

L'attractivité liée à son positionnement géographique et à ses aménités, notamment associés aux lois de défiscalisation, ont ainsi généré un développement récent du territoire, par un renforcement de l'urbanisation et une augmentation du nombre de logements.

Les ménages de la CARL étant en moyenne plus favorisés, il en résulte que les trois quarts d'entre eux possèdent au moins une voiture contre 70 % dans le reste de la

27 63 % des ménages sont propriétaires de leur logement

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2013 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation principale).

Guadeloupe (figure 28). Cette part est cependant semblable à celle de la CAESM. En effet, à l'instar de cet EPCI, un ménage de la CARL sur quatre possède au moins

deux véhicules. À l'inverse, cette situation ne concerne qu'un ménage sur cinq dans le reste de l'île. Les résidences de la CARL sont également bien équipées en éléments

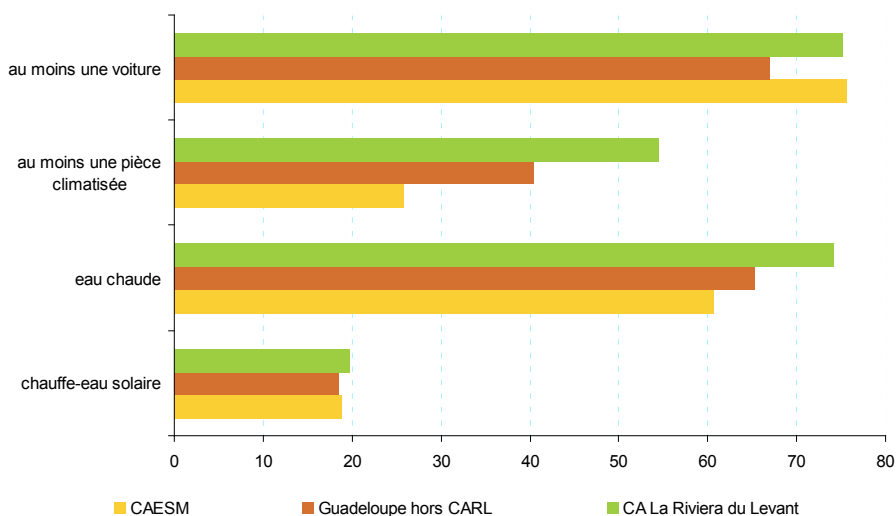
de confort, ce qui peut être en lien avec le développement d'un parc de logements plus récent. En 2013, l'eau chaude est disponible dans les trois quarts des résidences principales de la collectivité, contre 65 % dans le reste de la Guadeloupe et 61 % dans la CAESM. De plus, plus de la moitié des ménages de la CARL dispose d'au moins une pièce climatisée contre 40 % dans le reste de l'archipel.

Un essor des résidences secondaires

Les résidences principales en 2013 représentent 72 % des logements de la collectivité, soit une part inférieure de huit points à celle du reste de la Guadeloupe et de six points à celle de la CAESM (figure 29). En 2013, 18 % des logements de la CARL sont de type occasionnel ou secondaire, probablement en rapport avec l'activité touristique. Ainsi, entre 2008 et 2013, le nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels a presque doublé. Il est trois fois plus élevé qu'en 1999, si bien qu'avec 7 200 logements, la CARL concentre sur son territoire près de la moitié des résidences secondaires (y compris occasionnels) de la Guadeloupe. Ceux-ci se situent particulièrement à Saint-François où ils représentent trois résidences sur dix et deux sur dix à Sainte-Anne. Ce sont également dans ces communes que l'on retrouve les taux de vacances les plus faibles. En effet, le nombre de logements vacants dans la collectivité a diminué de 3,1 % par an entre 2008 et 2013, contrairement au reste de la Guadeloupe (+ 4,1 %) et à la CAESM (+ 3,9 %). Les habitations vacantes représentent 10 % des logements de la CARL contre 16 % dans le reste de la Guadeloupe. Un taux de vacance aussi faible associé à un taux de logements secondaires élevé peut laisser suggérer des tensions sur le marché immobilier notamment locatif. ■

28 Les résidences principales de la CARL sont mieux équipées

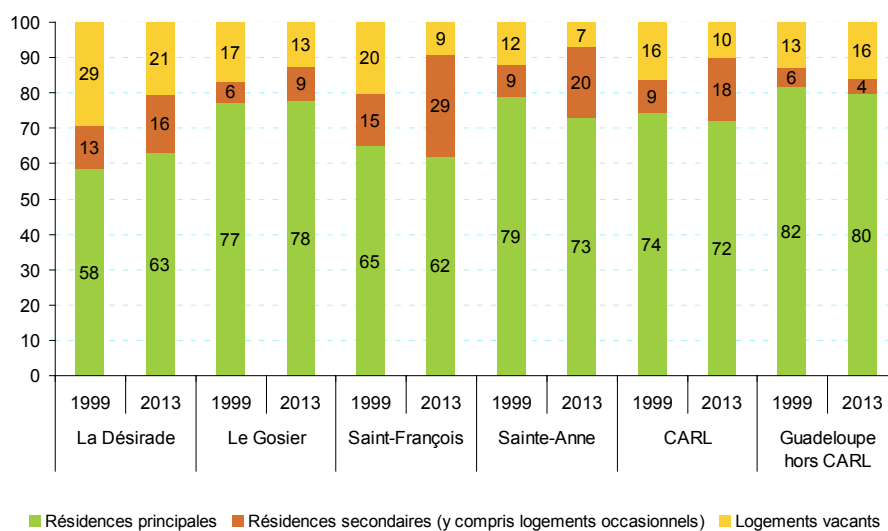
Part des résidences principales possédant un élément de confort par type en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 55 % des résidences principales de la CARL sont équipées d'au moins une pièce climatisée.
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

29 Trois logements sur dix sont des résidences secondaires à Saint-François

Répartition des logements par catégorie en 1999 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 10 % des logements de la CARL sont vacants.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013 (exploitations principales).

Définitions

Famille

Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Fonction

Les emplois sont distribués selon quinze fonctions définies à partir de la profession exercée, transversales aux secteurs d'activité et au statut (salarié/non-salarié). Celles-ci sont regroupées en quatre grandes familles :

- « les fonctions métropolitaines » : plus présentes dans les grandes aires urbaines, elles regroupent des fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, culture-loisirs et commerce interentreprises ;
- « les fonctions présentes » : liées à des services destinés à la satisfaction des besoins de la population, résidente ou seulement présente pour le tourisme (administration publique, distribution, éducation-formation, santé et action sociale, services de proximité) ;
- « les fonctions productives » : fonctions qui relèvent de la production de biens (agriculture, BTP, fabrication) ;
- « les fonctions transversales » : fonctions à caractère présente et non présente (transport-logistique, entretien-réparation).

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse rapporte la population de moins de 25 ans à la population de 65 ans et plus.

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier un an auparavant.

Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de France (France hexagonale y compris la Corse + les DOM). Les enfants de moins d'un an n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Population

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle. Il fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les résultats du recensement millésimé 2013 sont issus des enquêtes réalisées de 2011 à 2015.

Sphères présente et non présente

La partition de l'économie en deux sphères, présente et non présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

Sources

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques. Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.2 de l'Insee. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principale et complémentaire) ;
- État civil ;
- Sirene ;
- DADS ;
- CLAP ;
- CNAF.

Méthodes

Territoire de comparaison

Afin de dégager les caractéristiques spécifiques de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, un territoire comparable a été choisi parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, de l'économie et du tourisme, c'est le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) qui a été retenu.

Pour en savoir plus

- « Croissance démographique : vers une inversion de tendance », Insee Analyses n° 17, janvier 2017.
- « Recensement de la population en Guadeloupe - 400 187 habitants au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash n° 56, janvier 2017.
- « Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe », Insee Analyses n° 11, juillet 2016.
- « Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe », Insee Dossier n° 7, juillet 2016.
- « Nord Grande-Terre : Une expansion urbaine, une identité rurale », Insee Analyses n° 20, mars 2017.
- « Nord Grande-Terre : Une expansion urbaine, une identité rurale », Insee Dossier n° 11, mars 2017.
- « Grand Sud Caraïbe : Entre isolement et influence », Insee Analyse n° 12, septembre 2016.
- « Grand Sud Caraïbe : Entre isolement et influence », Insee Dossier n° 9, octobre 2016.
- « Déplacements domicile-travail - Des déplacements domicile-travail en hausse en Guadeloupe », Insee Flash n°44, juin 2016.
- « Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe », Insee Analyses n° 3, janvier 2015.
- « Saint-Martin : Terre d'accueil et de contrastes », Insee Dossier n° 10, décembre 2016.

Coordinateur

Direction interregionale des Antilles et de la Guyane

Directeur de publication

Yves Calderini

Rédactrice en chef

Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe

Maud Tantin-Machecler

Auteurs

Gérald Servans, Lanwenn Le Corre

Mise en page

Typhenn Ladire

© INSEE - 2017

Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Dossier

Guadeloupe

La Riviera du Levant : une attractivité régulée par les flux

Située sur la partie sud de la Grande-Terre, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant s'étale le long du littoral et intègre l'île de La Désirade. Bornée au nord par des mornes et des vallées et au sud par la mer, le contour de la communauté est délimité par son environnement naturel. Tout comme les autres Établissements Public de Coopération Intercommunale de la Guadeloupe, des éléments identitaires propres la caractérisent. En son sein, de forts contrastes spatiaux coexistent, mettant en exergue la diversité de son environnement allant au-delà de sa façade littorale dont la vision relève de l'imaginaire des îles tropicales. Peuplée de 67 900 habitants, La Riviera du Levant est un territoire dense mais touchée récemment par un déficit migratoire. Pour autant la communauté connaît des flux migratoires importants dont les origines sont à la fois d'ordre économique et résidentiel, signe d'un environnement de qualité. Les mobilités pendulaires avec les autres EPCI s'avèrent importantes et se posent comme une limite aux externalités de connaissance, le haut niveau de qualification des résidents ne bénéficiant pas premièrement aux emplois locaux.

Dossier n° 14
Juillet 2017

ISSN 2416 - 8394
ISBN 978 2 11 0631831

Service Territorial de Guadeloupe
Rue des Bourgainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CELESTE

Rédactrice en chef adjointe :
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :
Typhenn LADIRE

© INSEE - 2017

